

POINT N°3 : Approbation du budget rectificatif 2 Université

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,
- Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration approuvent les autorisations budgétaires de Université Sorbonne Paris Nord – Université Paris XIII établissement principal

264 830 626 € d'autorisations d'engagement dont :
170 911 170 € en personnel
52 215 463 € en fonctionnement
41 703 993 € en investissement

253 548 953 € de crédits de paiement dont :
170 911 170 € en personnel
45 894 902 € en fonctionnement
36 742 880 € en investissement

236 887 369 € de prévisions de recettes
- 16 661 584 € de solde budgétaire

Le conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires suivantes :

-14 525 038 € de variation de trésorerie
-7 996 159 € de résultat patrimonial
-3 796 159 € d'insuffisance d'autofinancement
-16 661 584 € de variation de fonds de roulement

Votants présents ou représentés : 23

Pour : 18

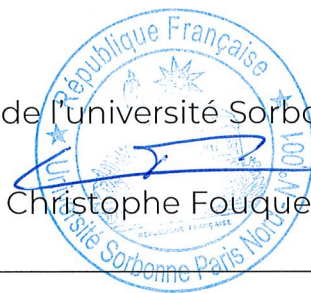
Abstention : 5

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'Université Sorbonne Paris Nord

Christophe Fouqueré



Synthèse de la liasse budgétaire

Université Sorbonne Paris Nord – Université Paris XIII établissement principal

	Intitulé du tableau	Soumission au CA
2	Tableau des autorisations budgétaires	Pour vote
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour vote

Exercice précédent (dernier cofi voté) 2023
Exercice courant 2024
Exercice suivant (prochain BI) 2025

BR2 2024 UP13

Tableau 3 - Dépenses par destination et recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT
Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme										Total
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total		AE	CP	
	AE = CP	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP			
Formation initiale et continue	80 397 685	80 397 685	8 058 803	7 993 178	1 606 000	1 129 770	90 062 488	89 520 633			
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	74 209 513	74 209 513	2 280 634	2 280 634	1 351 000	874 770	77 841 147	77 364 917			
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	5 810 865	5 810 865	5 635 133	5 569 508	255 000	255 000	11 700 998	11 635 373			
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	377 307	377 307	143 036	143 036	0	0	520 343	520 343			
D105 - Bibliothèques et documentation	3 195 614	3 195 614	986 154	1 065 503	15 000	15 000	4 196 768	4 278 117			
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	12 433 695	12 433 695	58 957	58 957	10 000	10 000	12 502 652	12 502 652			
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	10 778 676	10 778 676	278 486	278 486	80 600	600	11 137 762	11 057 762			
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	11 153 226	11 153 226	185 565	185 565	1 085 000	1 085 000	12 423 791	12 423 791			
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0	0	0	0	0	0	0	0			
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, univers & environnement	0	0	0	0	0	0	0	0			
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	20 376 852	20 376 852	173 142	173 142	0	0	20 549 994	20 549 994			
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	128 607	128 607	2 603 640	2 603 640	434 150	434 150	3 166 397	3 166 397			
D113 - Diffusion des savoirs et musées	0	0	0	0	0	0	0	0			
D114 - Immobilier	3 452 059	3 452 059	10 077 235	7 486 675	35 135 941	31 001 058	48 665 235	41 939 792			
D115 - Ploilage et support	27 440 487	27 440 487	25 262 391	24 392 670	3 337 302	3 067 302	56 040 180	54 900 460			
Étudiants	1 554 269	1 554 269	4 531 090	1 657 086	0	0	6 085 359	3 211 355			
D201 - Aides directes aux étudiants	0	0	0	0	0	0	0	0			
D202 - Aides indirectes	179 129	179 129	3 364 296	490 292	0	0	3 543 425	669 421			
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 375 140	1 375 140	1 166 794	1 166 794	0	0	2 541 934	2 541 934			
Total	170 911 170	170 911 170	52 215 463	45 894 902	41 703 993	36 742 880	264 830 626	253 548 953			

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme										Total	
	Recettes globalisées					Recettes fléchées						
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'État	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'État fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées		
Subvention pour charges de service public	169 093 572											169 093 572
Droits d'inscription					3 872 912							3 872 912
Formation continue, diplômes propres et VAE					11 869 526							11 869 526
Taxe d'apprentissage			329 786		546 303							876 089
Contrats et prestations de recherche hors ANR			1 500 000	144 064	10 000							1 654 064
Valorisation					4 200							4 200
ANR investissements d'avenir				1 855 044								1 855 044
ANR hors investissements d'avenir				2 155 560	60 000		212 211					2 067 265
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				3 459 060					19 773 744			23 232 804
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne		1 569 425		745 719								2 315 144
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		1 175 774		6 295 546			3 891 500					9 011 272
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs			20 000		14 614							34 614
Autres recettes		17 000		364 319	10 259 037							10 640 366
Total	169 093 572	410 651	1 829 786	15 039 312	26 636 593	4 103 711	19 773 744	236 887 369	16 661 584	236 887 369	16 661 584	236 887 369

403 678

33 248

2 480 104

1 331 058

429 746

1 158 774

2 376 168

3 376 168

2 480 104

1 331 058

403 678

33 248

SOLDE BUDGÉTAIRE (Déficit)**16 661 584**

Tableau 6 - Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel		Compte financier 2023	BI +BR1 2024	BI+BR1+BR2 2024
CHARGES				
Personnel		163 957 288	169 460 564	170 911 170
	<i>dont charges de pensions civiles*</i>			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention		45 144 609	56 685 438	56 494 902
TOTAL DES CHARGES (1)		209 101 897	226 146 002	227 406 072
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)		-	-	-
TOTAL ÉQUILIBRÉ du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)		209 101 897	226 146 002	227 406 072

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)	Compte financier 2023	BI +BR1 2024	BI+BR1+BR2 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 7 645 747	8 675 327	- 7 996 159
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 845 270	10 600 000	10 600 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 524 462	400 000	400 000
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs	8 800		
- quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	5 891 227	6 000 000	6 000 000
= CAF ou IAF*	- 4 224 966	4 475 327	- 3 796 159

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Compte financier 2023	BI +BR1 2024	BI+BR1+BR2 2024
Insuffisance d'autofinancement*	4 224 966	4 475 327	3 796 159
Investissements	23 726 045	40 544 194	36 742 880
Correction des capitaux propres	106 239		
Remboursement des dettes financières	-		
TOTAL DES EMPLOIS (5)	28 057 250	45 019 521	40 539 039
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)+(5)	-	-	-

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier 2023	BI +BR1 2024	BI+BR1+BR2 2024
Variation			
FONDS DE ROULEMENT	- 9 671 659	19 169 579	16 661 584
BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	10 954 030	4 818 214	13 571 400
TRÉSORERIE	- 20 625 689	14 351 365	14 525 038
Niveau final			
FONDS DE ROULEMENT	19 139 064	30 515	2 477 480
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 17 260 785	22 078 999	19 397 331

PRODUITS	Compte financier 2023	BI +BR1 2024	BI+BR1+BR2 2024
Subventions de l'État	170 787 606	169 043 818	169 504 223
Autres subventions	4 655 463	16 370 368	15 039 312
Fiscalité affectée	1 544 939	1 500 000	1 829 766
Autres produits	24 468 142	30 556 489	33 036 593
TOTAL DES PRODUITS (2)	201 456 150	217 470 675	219 409 913
Résultat : déficit (4) = (1) - (2)	7 645 747	8 675 327	7 996 159
TOTAL ÉQUILIBRÉ du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	209 101 897	226 146 002	227 406 072

Ressources	Compte financier 2023	BI +BR1 2024	BI+BR1+BR2 2024
Capacité d'autofinancement*	-	-	-
Financement de l'actif par l'État	12 938 047	6 479 876	4 103 711
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 980 801	19 370 066	19 773 744
Cessions d'éléments d'actif immobilisé	8 800		
Autres ressources (corrections capitaux propres)	3 457 943		
Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES RESSOURCES (6)	18 385 591	25 849 942	23 877 455
PRÉLÈVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	-	19 169 579	16 661 584

Tableau 7 - Plan de Trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
18 000													
107 424													
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	36 399 849	68 650 146	54 051 425	39 597 292	65 061 924	54 670 401	32 541 510	69 590 076	60 016 185	44 433 283	50 964 195	31 732 674	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées		43 534 220	2 741 117	44 368 329	3 646 771	2 759 403	61 936 860	5 651 714	5 651 714	31 416 358	5 651 714	5 651 714	213 009 913
Subvention pour charges de service public		41 805 893		41 578 058		478 732	59 864 403	5 651 714	5 651 714	25 366 486			169 093 572
Autres financements de l'Etat		10 000		84 175			19 569			231 907			410 651
Fiscalité affectée				906 705			756 830			166 251			1 829 786
Autres financements publics		281 432	1 699 198	458 928	1 200 000	1 200 000	2 500 000	13 571 400	13 571 400	13 011 707	1 883 817	2 211 961	15 039 312
Recettes propres		1 436 894	976 919	1 340 464	2 446 771	1 080 671	1 203 941	4 111 763	7 927 050	3 409 484	4 261 855	5 327 319	26 636 593
Recettes budgétaires flechées					10 850 000				3 653 678			9 373 777	23 877 455
Financements de l'Etat flechés					2 750 000				3 653 678			1 353 711	4 103 711
Autres financements publics flechés					8 100 000							8 020 066	19 773 744
Recettes propres flechées													
Opérations non budgétaires													
Emprunts ; encasements en capital													
Prêts ; encasements en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en compte de tiers	46 810 192	41 659 216	1 122 118	160 828									6 433 923
TVA encassée		19 980	11 403	13 757									45 141
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encasements				128 800									140 081
Autres encasements d'opérations gérées en compte de tiers	46 810 192	41 679 196	1 099 434	18 271									6 248 701
A. TOTAL	46 810 192	1 875 004	3 863 236	44 529 158	14 496 771	2 759 403	61 936 860	5 651 714	9 305 392	31 416 358	5 651 714	15 025 491	243 321 291
DÉCAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes flechées	13 511 370	16 184 504	18 080 730	18 009 029	20 554 454	20 554 454	20 554 454	15 200 604	20 554 454	20 554 454	20 554 454	20 554 454	224 867 413
Personnel	13 511 370	13 942 965	14 081 915	14 319 483	14 200 604	14 200 604	14 200 604	14 200 604	14 200 604	14 200 604	14 200 604	14 200 604	169 460 564
Fonctionnement		1 738 971	2 571 843	3 365 842	5 109 951	5 109 951	5 109 951	900 000	5 109 951	5 109 951	5 109 951	5 109 951	44 346 314
Investissement		502 568	1 426 972	323 704	1 243 899	1 243 899	1 243 899	100 000	1 243 899	1 243 899	1 243 899	1 243 899	11 060 535
Dépenses sur recettes flechées		41 817	4 172	971 103	4 333 840	4 333 840	4 333 840	25 000	4 333 840	4 330 992	4 328 840	4 328 840	31 357 783
Personnel		4 283	4 283	4 283	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	12 152	10 000	10 000	120 000
Fonctionnement		110	1 056	129	248 976	248 976	248 976	10 000	248 976	248 976	248 976	248 976	1 754 124
Investissement		37 425	9 511	966 691	4 069 865	4 069 865	4 069 865		4 069 865	4 069 865	4 069 865	4 069 865	29 483 659
Opérations non budgétaires													
Emprunts ; remboursements en capital													
Prêts ; décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													
TVA décaissée	1 048 525	140 355	223 055	84 639									1 496 574
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements		71 069	77 627	60 270									208 966
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers		49 000	35 481	24 000									108 481
B. TOTAL	14 559 895	16 366 301	18 299 368	19 064 525	24 888 294	24 888 294	24 888 294	15 225 604	24 888 294	24 885 446	24 883 294	24 883 294	257 721 770
(2) SOLDE DU MOIS = A-B	32 250 297	14 491 297	14 436 132	25 464 632	10 391 523	22 128 891	37 048 566	9 573 890	15 582 902	6 530 912	19 231 561	9 857 804	
SOLDE CUMULE (1) + (2)	68 650 146	54 158 849	39 615 292	65 061 924	54 670 401	32 541 510	69 590 076	60 016 185	44 433 283	50 964 195	31 732 674	21 874 811	

dont niveau final de la trésorerie flechée : 7 480 328
dont niveau final de la trésorerie non flechée : 29 355 139

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	2024 et antérieures non dénouées	Prévision 2025	Prévision 2026	Prévision 2027	Prévision 2028
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice					
Recettes fléchées	23 877 455	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés	4 103 711				
Autres financements publics fléchés	19 773 744				
Recettes propres fléchées	-				
Dépenses sur recettes fléchées	31 237 783	-	-	-	-
Personnel	120 000				
AE=CP					
Fonctionnement					
AE	1 754 124				
CP	1 754 124				
Investissement					
AE	27 487 376				
CP	29 483 659				
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	-	-	-	-	-

Tableau 9 - Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				Restes			
	Montant de l'opération (HT)	AE ouvertes au titre des années antérieures à 2024	AE consommées au titre des années antérieures à 2024	AE nouvelles ouvertes en année 2025	Total des AE 2025	CP ouverts au titre des années antérieures à 2024	CP consommés au titre des années antérieures à 2024	Reports ou Reprogrammations 2025	CP nouveaux ouverts en année 2025	Total des CP 2025	Restes à engager en fin d'année 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2025 (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)=(1)-(2)-(4)	(9)=(2)-(4)-(5)-(7)			
Contrats ex-SAIC	23 737 714	17 750 062	1 374 000	1 374 000	1 374 000	22 585 424	15 816 532	-	1 374 000	1 374 000	4 613 662	1 933 520
Contrats UP13	30 174 173	21 106 121	-	21 626 889	21 626 889	33 773 679	10 263 690	-	23 623 172	23 623 172	12 568 837	8 846 148
TOTAL CONTRATS RECHERCHE	53 911 887	38 856 174	23 000 889	23 000 889	23 000 889	56 359 103	26 080 222	-	24 997 172	24 997 172	- 7 945 176	10 779 668

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs		Restes à encaisser	
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures à 2025		
	(1)	(10)	(11)=(1)-(10)	(12)	(13)	(14)=(1)-(12)-(13)
Contrats ex-SAIC	23 737 714	19 305 884	4 431 830	12 176 950	212 211	- 7 957 331
Contrats UP13	30 174 173	7 028 951	23 145 222	7 645 528	21 888 356	- 6 388 662
TOTAL CONTRATS RECHERCHE	53 911 887	26 334 835	27 577 052	19 822 478	22 100 567	- 14 345 993

BR2 2024 UP13

Les membres du conseil d'administration approuvent les autorisations budgétaires de Université Sorbonne Paris Nord – Université Paris XIII établissement principal

264 830 626 € d'autorisations d'engagement dont :

170 911 170 € en personnel

52 215 463 € en fonctionnement

41 703 993 € en investissement

253 548 953 € de crédits de paiement dont :

170 911 170 € en personnel

45 894 902 € en fonctionnement

36 742 880 € en investissement

236 887 369 € de prévisions de recettes

- 16 661 584 € de solde budgétaire

Le conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires suivantes :

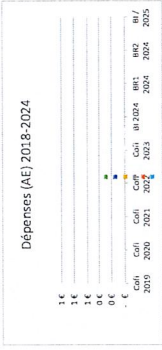
- 14 351 365 € de variation de trésorerie

- 7 996 159 € de résultat patrimonial

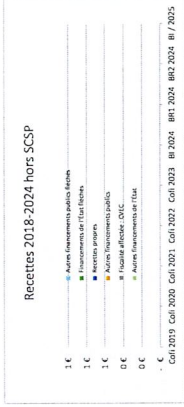
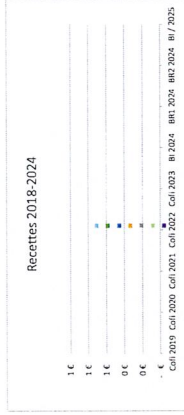
- 3 796 159 € d'insuffisance d'autofinancement

- 16 661 584 € de variation de fonds de roulement

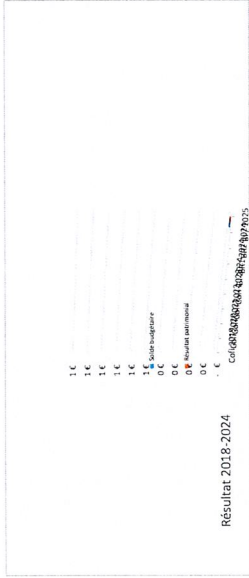
Evolution autorisations budgétaires – AE	Colf 2019	Colf 2020	Colf 2021	Colf 2022	Colf 2023	BI 2024	BR1 2024	BR2 2024	BI / 2025
Personnel	- €								- €
Investissement	- €								- €
Fonctionnement	- €								- €
Fonctionnement fiche	- €								- €
Investissement fiche	- €								- €



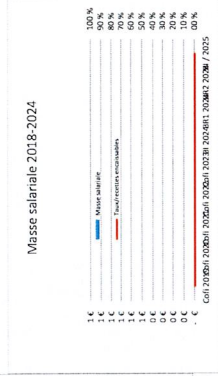
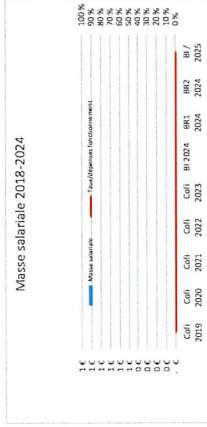
Recettes	Colf 2019	Colf 2020	Colf 2021	Colf 2022	Colf 2023	BI 2024	BR1 2024	BR2 2024	BI / 2025
Recettes pour charges de services public	- €								- €
Autres financements de l'Etat	- €								- €
Fiscalité affectée : CVEC	- €								- €
Autres financements publics	- €								- €
Recettes propres	- €								- €
Financements de l'Etat filiales	- €								- €
Autres financements publics filiales	- €								- €
Recettes propres filiales	- €								- €



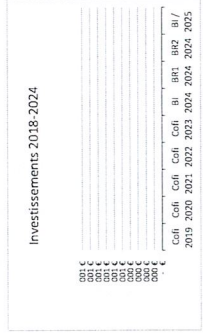
Salles budgétaires	Colf 2019	Colf 2020	Colf 2021	Colf 2022	Colf 2023	BI 2024	BR1 2024	BR2 2024	BI / 2025
Résultat patrimonial	- €								#REF!



Evolution masse salariale	Colf 2019	Colf 2020	Colf 2021	Colf 2022	Colf 2023	BI 2024	BR1 2024	BR2 2024	BI / 2025
Masse salariale	- €								- €
Dépenses hors invest.	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Taux/dépenses fonctionnement	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Recettes encasables	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
Taux/recettes encasables	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!



Investissements	Colf 2019	Colf 2020	Colf 2021	Colf 2022	Colf 2023	BI 2024	BR1 2024	BR2 2024	BI / 2025
CP section on capital	- €								- €



POINT N°4 : Approbation du budget rectificatif 2 UNIF

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,
- Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration approuvent les autorisations budgétaires de Université Sorbonne Paris Nord – Université Numérique d'Île-de-France

6 271 151 € d'autorisations d'engagement dont :
683 000 € en personnel
4 498 564 € en fonctionnement
1 089 587 € en investissement

6 706 531 € de crédits de paiement dont :
683 000 € en personnel
4 933 944 € en fonctionnement
1 089 587 € en investissement

7 308 391 € de prévisions de recettes
601 860 € de solde budgétaire

Le conseil d'administration approuve les prévisions financières suivantes :

1 131 860 € de variation de trésorerie
1 691 447 € de résultat patrimonial
1 691 447 € de capacité d'autofinancement
601 860 € de variation de fonds de roulement

Votants présents ou représentés : 23

Pour : 20

Abstention : 3

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'université Sorbonne Paris Nord



Christophe Fouqueré

Synthèse de la liasse budgétaire

Université Sorbonne Paris Nord – Université Numérique d’Île-de-France

Intitulé du tableau		Soumission au CA
1	Tableau des emplois	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires	Pour vote
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	Pour vote
5	Tableau des opérations pour compte de tiers	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour information
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	Pour information
11	Tableau de synthèse budgétaire et comptable	Pour information

Exercice précédent (dernier cofi voté) 2023
 Exercice courant 2024
 Exercice suivant (prochain BI) 2025

BR 2 2024 UNIF

Tableau 2 - EPSCP Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Désignation	Dépenses										Recettes					
	Compte financier 2023		BI+BR1 / 2024		BR2 mesures nouvelles		BI+BR1+BR2 / 2024		Compte financier 2023	BR1 mesures nouvelles	BI+BR1 / 2024	BR2 mesures nouvelles	BI+BR1+BR2 / 2024	Désignation		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP								
Personnel	224 484	224 484	265 000	265 000	-	20 000	245 000	245 000	2 262 929	974 000	6 494 581	1 362 557	5 132 024	Recettes globalisées		
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	30 627	30 627	-	-	-	-	-	-	480 000	-	-	-	-	Subvention pour charges de service public		
Fonctionnement	4 787 596	1 712 578	6 289 624	6 974 004	1 763 456	2 012 456	8 053 080	4 961 548	-	-	480 000	-	480 000	Autres financements de l'Etat.		
Investissement	50 595	6 933	894 800	894 800	176 000	176 000	1 070 800	1 070 800	-	-	-	-	-	Facilité affectée		
Dépenses sur recettes fléchées	1 604 172	1 140 358	959 396	959 396	-	530 213	429 183	429 183	-	554 000	554 000	366 000	940 000	Autres financements publics		
Personnel	283 670	283 670	487 000	487 000	-	59 000	438 000	438 000	1 782 929	420 000	5 460 581	1 748 557	3 712 024	Recettes propres		
Fonctionnement	1 320 502	856 688	399 396	399 396	-	427 000	27 604	27 604	2 192 137	49 317	2 176 367	-	2 176 367	Recettes fléchées		
Investissement	-	-	63 000	63 000	-	44 213	18 787	18 787	611 621	49 317	2 071 367	-	2 071 367	Financements de l'Etat fléchés		
TOTAL DES DÉPENSES	6 666 847	3 084 353	8 408 820	9 093 200	1 389 243	2 386 669	9 798 063	6 706 531	1 580 516	-	105 000	-	105 000	Autres financements publics fléchés		
Solde budgétaire (excédent)											1 370 713	1 024 112	422 252	7 308 391	TOTAL DES RECETTES	
											-	527 079	8 670 948	- 1 362 557	-	Recettes propres fléchées
											-	-	422 252	-	-	Solde budgétaire (déficit)

Tableau 6 - Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Compte de résultat prévisionnel		Compte financier 2023	BI + BR1 - 2024	BI+BR1+BR2 / 2024
CHARGES				
Personnel		508 153	762 000	683 000
	<i>dont charges de pensions civiles*</i>	30 627		
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention		3 344 913	7 373 400	4 933 944
TOTAL DES CHARGES (1)		3 853 066	8 135 400	5 616 944
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)		398 230	535 548	1 691 447
TOTAL ÉQUILIBRÉ du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)		4 251 296	8 670 948	7 308 391

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)		Compte financier 2023	BI + BR1 - 2024	BI+BR1+BR2 / 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))		398 230	535 548	1 691 447
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		1 658		
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
- produits de cession d'éléments d'actifs				
- quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice				
= CAF ou IAF*		399 888	535 548	1 691 447

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS		Compte financier 2023	BI + BR1 - 2024	BI+BR1+BR2 / 2024
Insuffisance d'autofinancement*				
Investissements		50 595	957 800	1 089 587
Remboursement des dettes financières				
TOTAL DES EMPLOIS (5)		50 595	957 800	1 089 587
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)+(5)		349 293	-	601 860

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

Variation		Compte financier 2023	BI + BR1 - 2024	BI+BR1+BR2 / 2024
FONDS DE ROULEMENT		349 293	422 252	601 860
BESOIN en FONDS DE ROULEMENT		1 048 900	530 000	530 000
TRÉSORERIE		1 396 193	107 748	1 131 860
<i>Niveau final</i>				
FONDS DE ROULEMENT		1 372 252	950 000	1 974 112
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		2 280 119	2 820 119	2 820 119
TRÉSORERIE		3 682 371	3 770 119	4 794 232

Tableau 7 - Plan de Trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	3 662 371	3 491 992	3 521 613	3 710 436	4 184 626	3 996 963	3 983 087	5 413 413	4 943 034	4 417 225	5 479 716	5 320 041	7 308 391
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	300 000	500 000	650 000	301 503	301 503	301 503	1 891 503	-	301 503	461 503	301 503	301 503	5 132 024
Subvention pour charges de service public													
Autres financements de l'Etat			150 000				170 000			160 000			
Fiscalité affectée													
Autres financements publics	300 000	500 000	500 000	301 503	301 503	301 503	1 420 000		301 503	301 503	301 503	301 503	1 420 000
Recettes propres				1 000 000		155 000				1 071 367			2 176 367
Recettes budgétaires flechées				1 000 000		155 000				1 071 367			2 071 367
Financements de l'Etat flechés													
Autres financements publics flechés													105 000
Recettes propres flechées													
Opérations non budgétaires													
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en compte de tiers													
TVA encaissée													
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers													
A. TOTAL	300 000	500 000	650 000	1 301 503	301 503	456 503	1 891 503	-	301 503	1 532 870	301 503	301 503	7 308 391
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes flechées	433 879	433 879	433 879	790 812	433 879	433 879	433 879	433 879	790 812	433 879	433 879	790 812	6 277 348
Personnel	20 417	20 417	20 417	20 417	20 417	20 417	20 417	20 417	20 417	20 417	20 417	20 417	245 000
Fonctionnement	413 462	413 462	413 462	413 462	413 462	413 462	413 462	413 462	413 462	413 462	413 462	413 462	4 961 548
Investissement				356 933					356 933				1 070 800
Dépenses sur recettes flechées	36 500	36 500	27 299	36 500	55 287	36 500	27 299	36 500	36 500	36 500	27 299	36 500	429 183
Personnel	36 500	36 500	36 500	36 500	36 500	36 500	36 500	36 500	36 500	36 500	36 500	36 500	438 000
Fonctionnement			9 201				9 201				9 201		27 604
Investissement					18 787								18 787
Opérations non budgétaires													
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en compte de tiers													
TVA décaissée													
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers													
B. TOTAL	470 379	470 379	461 178	827 312	489 166	470 379	461 178	470 379	827 312	470 379	461 178	827 312	6 706 531
(2) SOLDE DU MOIS = A-B	170 379	29 621	188 822	474 191	187 663	13 876	1 430 325	470 379	525 809	1 062 491	159 675	525 809	1 131 860
SOLDE CUMULE (1) + (2)	3 491 992	3 521 613	3 710 436	4 184 626	3 996 963	3 983 087	5 413 413	4 943 034	4 417 225	5 479 716	5 320 041	4 794 232	

dont niveau final de la trésorerie flechée 1 747 184
dont niveau final de la trésorerie non flechée 3 047 048

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	2024 et antérieures non dénouées	Prévision 2025	Prévision 2026	Prévision 2027	Prévision 2028
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		1 747 184	1 747 184	1 747 184	1 747 184
Recettes fléchées	2 176 367	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés	2 071 367				
Autres financements publics fléchés	105 000				
Recettes propres fléchées	-	-			
Dépenses sur recettes fléchées	429 183	-	-	-	-
Personnel					
AE=CP	438 000				
Fonctionnement					
AE	27 604				
CP	27 604				
Investissement					
AE	18 787				
CP	18 787				
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	1 747 184	-	-	-	-

Tableau 9 - Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

A - Dépenses

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement			Restes					
	Montant de l'opération (HT)	AE consommées au titre des années antérieures à 2024	Reports ou Reprogrammations en 2025	AE nouvelles ouvertes en année 2025	Total des AE 2025	CP ouverts au titre des années antérieures à 2024	CP consommés au titre des années antérieures à 2024	Reports ou Reprogrammations n 2025	CP nouveaux ouverts en année 2025	Total des CP 2025	Restes à engager en fin d'année 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2025 (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)=(1)-(2)-(4)	(9)=(2)+(4)+(5)-(7)			
Contrats UNIF	4 388 746	2 824 969	-	1 410 428	1 410 428	3 782 274	1 626 439	-	1 410 428	1 410 428	153 349	1 198 530
TOTAL CONTRATS	4 388 746	2 824 969	-	1 410 428	1 410 428	3 782 274	1 626 439	-	1 410 428	1 410 428	153 349	1 198 530

B - Recettes

	Financements extérieurs		Restes à encaisser
	Montant	Encasements au titre des années	
	(11)=(1)-(10)	(12)	(14)=(11)-(12)-(13)
Contrats UNIF	3 204 431	4 279 848	-
TOTAL CONTRATS	3 204 431	4 279 848	-

BR2 2024 consolidé

Les membres du conseil d'administration approuvent les autorisations budgétaires de Unive

6 271 151 € d'autorisations d'engagement dont :

683 000 € en personnel

4 498 564 € en fonctionnement

1 089 587 € en investissement

6 706 531 € de crédits de paiement dont :

683 000 € en personnel

4 933 944 € en fonctionnement

1 089 587 € en investissement

7 308 391 € de prévisions de recettes

601 860 € de solde budgétaire

Le conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires suivantes :

1 131 860 € de variation de trésorerie

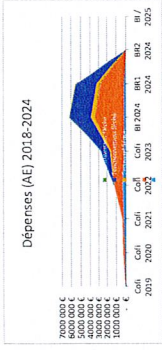
1 691 447 € de résultat patrimonial

1 691 447 € de capacité d'autofinancement

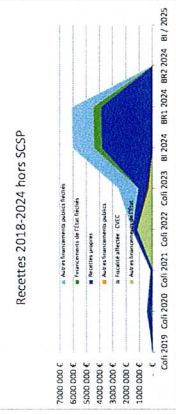
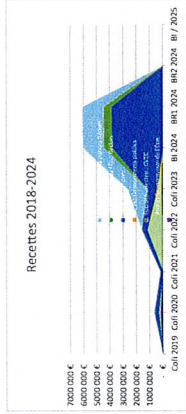
601 860 € de variation de fonds de roulement

rsité Sorbonne Paris Nord – Université Numérique d'Île-de-France

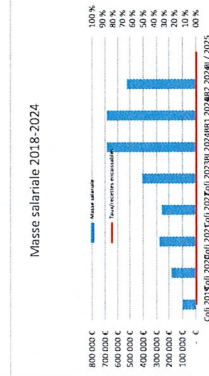
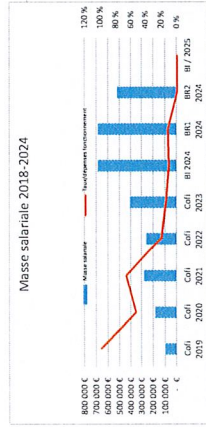
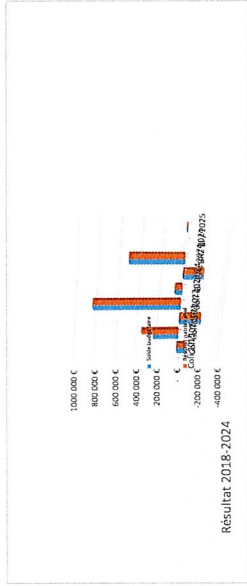
Evolution autorisations budgétaires – AE	Col1 2019	Col1 2020	Col1 2021	Col1 2022	Col1 2023	BI 2024	BR1 2024	BR2 2024	BI / 2025
Personnel	1 222 €	183 897 €	279 658 €	369 883 €	559 890 €	250 000 €	250 000 €	-	-
Investissement	3 004 €	156 544 €	138 423 €	887 598 €	1 278 827 €	3 290 520 €	2 583 276 €	-	-
Personnel fiche	-	-	-	-	-	-	12 000 €	-	-
Financement fiche	-	-	-	-	150 487 €	440 500 €	440 500 €	-	-
Investissement fiche	-	-	-	-	1 988 745 €	2 258 773 €	2 273 276 €	-	-
	-	-	-	-	-	26 000 €	26 000 €	-	-



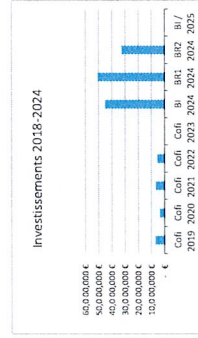
Recettes	Col1 2019	Col1 2020	Col1 2021	Col1 2022	Col1 2023	BI 2024	BR1 2024	BR2 2024	BI / 2025
Saldo budgétaire	79 649 €	56 071 €	200 218 €	843 124 €	65 523 €	194 261 €	526 678 €	-	REFI
Résultat budgétaire	-	-	-	-	-	-	-	-	REFI
Autres financements publics	-	-	-	-	-	-	-	-	REFI
Fiscalité affectée / CVEC	-	-	-	-	-	-	-	-	REFI
Autres financements publics	24 593 €	390 513 €	206 893 €	422 375 €	711 506 €	3 891 702 €	3 891 702 €	-	REFI
Recettes propres	-	-	-	-	-	611 622 €	611 622 €	-	REFI
Financements de l'Etat / fiches	-	-	-	-	-	1 629 308 €	1 629 308 €	-	REFI
Autres financements publics / fiches	-	-	-	-	-	-	-	-	REFI
Recettes propres / fiches	-	-	-	-	-	-	-	-	REFI



Evolution masse salariale	Col1 2019	Col1 2020	Col1 2021	Col1 2022	Col1 2023	BI 2024	BR1 2024	BR2 2024	BI / 2025
Masse salariale	103 250 €	183 897 €	279 658 €	259 690 €	410 377 €	690 500 €	690 500 €	626 234 €	-
Depenses hors invest.	104 226 €	340 441 €	416 041 €	1 271 191 €	2 778 049 €	6 240 193 €	5 547 254 €	-	-
Taux d'impôts / financement	59 %	54 %	67 %	20 %	15 %	11 %	12 %	-	#DIV/0!
Recettes encaissables	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	REFI
Taux de recettes encaissables	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	REFI



Investissements	Col1 2019	Col1 2020	Col1 2021	Col1 2022	Col1 2023	BI 2024	BR1 2024	BR2 2024	BI / 2025
CP section en capital	7 859 090,00 €	4 300 034,00 €	7 412 926,00 €	6 318 851,00 €	6 633,00 €	45 754 610,00 €	51 259 692,00 €	32 662 172,00 €	-



POINT N°5 : Approbation du Budget Rectificatif 2 consolidé (université et UNIF)

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,
- Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration approuvent les autorisations budgétaires de Université Sorbonne Paris Nord – budget consolidé

2186 ETPT dont :
1999 ETPT sous plafond
187 ETPT hors plafond

271 229 426 € d'autorisations d'engagement dont :
171 594 170 € en personnel
56 841 675 € en fonctionnement
42 793 580 € en investissement

260 463 134 € de crédits de paiement dont :
171 594 170 € en personnel
50 956 496 € en fonctionnement
37 912 467 € en investissement

244 515 759 € de prévisions de recettes
- 15 947 375 € de solde budgétaire

Le conseil d'administration approuve les prévisions financières suivantes :

-15 954 327 € de variation de trésorerie
-8 288 729 € de résultat patrimonial
-4 088 729 € de capacité d'autofinancement
-15 947 375 € de variation de fonds de roulement

Votants présents ou représentés : 23

Pour : 18

Abstention : 5

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le Président de l'université Sorbonne ParisNord
Christophe Fouquéré



Synthèse de la liasse budgétaire

Université Sorbonne Paris Nord – budget consolidé

	Intitulé du tableau	Soumission au CA
1	Tableau des emplois	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires	Pour vote
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	Pour vote
5	Tableau des opérations pour compte de tiers	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	Pour information
11	Tableau de synthèse budgétaire et comptable	Pour information

Exercice précédent (dernier cofi voté)

2023

Exercice courant

2024

Exercice suivant (prochain BI)

2025

BR2 2024 consolidé

Tableau 2 - EPSCP Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Designation	Compte financier 2023		BIBR1 / 2024		BR2 mesures nouvelles		BIBR1+BR2 / 2024	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	165 450 069	165 439 387	169 830 564	169 830 564	1 205 606	1 205 606	171 036 170	171 036 170
dont contributions employeur au CAS Pension	42 753 595	42 753 595						
dont Etablissement/principal/ dont UNIF	164 916 937	164 906 249	169 580 564	169 580 564			170 791 170	170 791 170
	224 484	224 484	265 000	265 000			245 000	245 000
Fonctionnement	38 375 419	35 142 877	56 883 255	51 520 318	- 1 708 100	- 2 230 342	55 115 155	49 229 976
Investissement	8 688 972	9 732 131	15 701 565	11 955 335	- 414 148	- 414 148	15 287 417	11 541 187
Depenses sur recettes flechées	5 127 423	21 807 692	30 320 896	32 317 179	- 530 213	- 3 661 379	29 790 683	28 655 800
Personnel	308 654	308 654	617 000	617 000	- 59 000	- 59 000	558 000	558 000
Fonctionnement	1 320 502	856 688	2 153 520	2 153 520	- 427 000	- 427 000	1 726 520	1 726 520
Investissement	3 498 267	20 642 350	27 550 376	29 546 659	- 44 213	- 3 178 379	27 506 163	26 371 280
TOTAL DES DEPENSES	217 641 883	232 122 087	272 736 280	265 623 396	- 1 446 854	- 5 100 262	271 229 426	260 463 134
Compte financier 2023								
	200 539 476	217 885 256	217 885 256	576 681	218 461 937	Recettes globalisées		
	168 310 386	167 474 393	167 474 393	1 619 179	169 093 572	Subvention pour charges de service public		
	1 095 808	1 569 425	- 1 158 774	410 651	410 651	Autres financements de l'Etat		
	1 544 939	1 500 000	329 786	1 829 786	1 829 786	Fiscalité affectée		
	9 902 746	17 554 368	- 945 056	16 609 312	16 609 312	Autres financements publics		
	19 685 597	29 787 070	731 547	30 518 617	30 518 617	Recettes propres		
	15 072 162	28 026 309	- 1 972 488	26 053 821	26 053 821	Recettes flechées		
	13 232 185	8 551 243	- 2 376 166	6 175 077	6 175 077	Financements de l'Etat flechés		
	1 839 977	19 475 066	403 678	19 878 744	19 878 744	Autres financements publics flechés		
	-	-	-	-	-	Recettes propres flechées		
	215 611 638	245 911 565	- 1 395 806	244 515 759	244 515 759	TOTAL DES RECETTES		
Compte financier 2023								
	16 510 449	19 711 831	-	15 947 375	15 947 375	Solde budgétaire (déficit)		
Solde budgétaire (excédent)	-	-	-	3 704 456	-	-	-	-

POUR INFORMATION DE L'ORGANISME DELIBERANT

Tableau 3 - Dépenses par destination et recettes par origine

Budget	Dépenses de l'organisme										Total	
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total					
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Formation initiale et continue	78 960 794	7 606 909	7 541 704	1 606 000	1 129 770	88 173 703	87 632 268					
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	71 641 743	2 259 969	2 257 629	1 351 000	874 770	75 252 712	74 774 142					
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	6 686 991	5 203 904	5 141 039	285 000	285 000	12 149 895	12 083 030					
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctoral	632 060	632 060	143 036	0	0	775 096	775 096					
D105 - Bibliothèques et documentation	3 248 900	3 248 900	1 065 503	15 000	15 000	4 250 054	4 329 403					
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	11 586 666	11 586 666	58 957	10 000	10 000	11 655 623	11 655 623					
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	9 817 700	9 817 700	278 486	80 600	80 600	10 176 786	10 176 786					
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	11 016 862	11 016 862	185 565	1 085 000	1 085 000	12 287 427	12 287 427					
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	0	0	0	0	0	0	0					
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, univers & environnement	0	0	0	0	0	0	0					
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	19 237 600	188 142	188 142	0	0	19 425 742	19 425 742					
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	136 128	2 603 640	2 603 640	434 150	434 150	3 173 918	3 173 918					
D113 - Diffusion des savoirs et musées	0	0	0	0	0	0	0					
D114 - Immobilier	3 513 200	10 077 235	7 486 675	35 135 941	31 001 058	48 726 376	42 000 933					
D115 - Pilotage et support	32 772 502	30 145 498	29 710 739	4 426 889	4 156 889	67 344 839	66 640 130					
Étudiants	1 303 818	4 711 089	1 837 086	0	0	6 014 907	3 140 904					
D201 - Aides directes aux étudiants	0	0	0	0	0	0	0					
D202 - Aides indirectes	160 800	3 544 295	670 292	0	0	3 705 095	831 092					
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 143 018	1 166 794	1 166 794	0	0	2 309 812	2 309 812					
Total	171 594 170	171 594 170	56 841 675	50 956 497	42 793 580	37 912 467	271 229 426	260 463 134	37 912 467	0	0	

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme					Recettes globalisées					Recettes fléchées					Total			
	Subvention pour charges de service public		Autres financements de l'État		Fiscalité affectée		Autres financements publics		Recettes propres		Financements de l'État fléchés		Autres financements publics fléchés		Recettes propres fléchées				
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Subvention pour charges de service public	169 093 572	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	169 093 572
Droits d'inscription	-	-	-	-	-	-	-	-	3 872 912	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 872 912
Formation continue, diplômes propres et VAE	-	-	-	-	-	-	-	-	12 039 526	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12 039 526
Taxe d'apprentissage	-	-	329 786	-	-	-	-	-	531 303	-	-	-	-	-	-	-	-	-	861 089
Contrats et prestations de recherche hors ANR	-	-	-	-	-	-	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	154 084
Valorisation	-	-	-	-	-	-	-	-	4 200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 200
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	212 210	-	-	-	-	-	-	-	-	2 067 255
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	2 155 559	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 155 559
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	-	-	-	-	-	-	-	-	60 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23 392 121
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99 317	-	-	-	-	-	-	-	-	740 219
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	-	-	393 651	-	-	-	-	-	-	-	5 863 550	-	-	-	-	-	-	-	14 233 247
Fondations - Fonds propres, réserves, dons et legs	-	-	-	-	-	-	-	-	14 614	-	-	-	-	-	-	-	-	-	34 614
Autres recettes	-	-	17 000	-	1 500 000	-	364 319	-	13 986 061	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 867 380
Total	169 093 572	410 651	1 829 786	16 609 312	30 518 617	6 175 077	19 878 744	-	244 515 759	-	-	-	-	-	-	-	-	-	244 515 759

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)		Compte financier-2023	BR2 / 2024	Financements (couverture des besoins)		Compte financier-2023	BR2 / 2024
Solde budgétaire (déficit) *		16 510 449	15 947 375	Solde budgétaire (excédent) *			-
	dont solde budgétaire budget principal	17 887 164			dont solde budgétaire budget principal		
	dont solde budgétaire UNIF				dont solde budgétaire UNIF	1 370 713	
	dont solde budgétaire Fondation				dont solde budgétaire Fondation		
Remboursements d'emprunts (capital) :				Nouveaux emprunts (capital) :			
Nouveaux prêts (capital) :		900	900	Remboursements de prêts (capital) :			
Dépôts et cautionnements				Dépôts et cautionnements			
Opérations au nom et pour le compte de tiers **		6 194 410	4 435 400	Opérations au nom et pour le compte de tiers **		3 949 318	3 636 400
(décaissements de l'exercice)				(encaissements de l'exercice)			
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		173 581	17 088 933	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		299 472	17 882 881
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme		22 879 340	37 472 608	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme		3 649 846	21 518 281
Variation de trésorerie (Abondement)		-		Variation de trésorerie (Prélèvement)		19 229 494	15 954 327
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***			-	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***		6 735 531	2 601 979
dont Abondement de la trésorerie non fléchée			-	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée		12 493 963	13 352 349
TOTAL DES BESOINS (= FINANCEMENTS)		22 879 340	37 472 608	TOTAL DES FINANCEMENTS (= BESOINS)		22 879 340	37 472 608

* Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 5- Opérations pour compte

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

			Compte financier 2023	
			Décaissements	Encaissements
Opérations	Comptes	Désignation des écarts entre encaissements et décaissements		
MESR - Bourses AMIE CROUS	46711	Décalage entre les financements reçus et le remboursement des étudiants	357 600	357 600
APHP – MAÎTRES DE STAGE SMBH	4731	Décalage entre les financements reçus et le remboursement des étudiants	21 600	297 000
REVINVAVENIR-LABEX	4731	Décalage entre les financements reçus et les paiements des dépenses	4 427 145	2 653 527
PIA TIP ORACCLE – UNIF	4731	Décalage entre les financements reçus et les paiements des dépenses		
DEFINUM MARIONUM – UNIF	4731	Décalage entre les financements reçus et les paiements des dépenses		
TVA	4455	Crédit de TVA structurel	1 388 065	641 191
TOTAL OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)			6 194 410	3 949 318

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Suivi des opérations sur compte de tiers

			Compte financier 2023	
			Décaissements	Encaissements
Opérations	Comptes	Désignation des écarts entre encaissements et décaissements		
OPÉRATIONS SUR COMPTES DE TIERS (Réimputations, chèques impayés, excédents ...)			173 581	299 472
TOTAL OPÉRATIONS EN COMPTE DE TIERS (2)			173 581	299 472
TOTAL OPÉRATIONS POUR ET EN COMPTE DE TIERS (1+2)			6 367 991	3 649 846

Tableau 6 - Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Compte de résultat prévisionnel				
CHARGES	Compte financier 2023	BR1 / 2024	BR2 / 2024	
Personnel	164 465 442	170 447 564	171 594 170	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	42 753 995	-	-	
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	48 489 522	64 273 838	61 556 495	
TOTAL DES CHARGES (1)	212 954 964	234 721 402	233 150 667	
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	
TOTAL ÉQUILIBRÉ du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	212 954 964	234 721 402	233 150 667	

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)				
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	Compte financier 2023	BR1 / 2024	BR2 / 2024	
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 846 928	10 600 000	10 600 000	
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 524 462	400 000	400 000	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-	-	
- produits de cession d'éléments d'actifs	8 800	-	-	
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	5 891 227	6 000 000	6 000 000	
= CAF ou IAF*	3 825 079	6 236 146	4 088 729	

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés				
EMPLOIS	Compte financier 2023	BR1 / 2024	BR2 / 2024	
Insuffisance d'autofinancement*	3 825 079	6 236 146	4 088 729	
Investissements	23 776 640	41 501 994	37 912 467	
Correction des capitaux propres	106 239	-	-	
Remboursement des dettes financières	-	-	-	
TOTAL DES EMPLOIS (5)	27 707 958	47 738 140	42 001 197	
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	-	-	-	

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Compte financier 2023	BR1 / 2024	BR2 / 2024
Variation			
FONDS DE ROULEMENT	9 322 367	19 711 831	15 947 375
BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	9 907 128	3 500 000	6 952
TRÉSORERIE	19 229 495	16 211 831	15 954 327
Niveau final			
FONDS DE ROULEMENT	20 491 584	779 753	4 544 209
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	19 570 637	23 070 637	19 563 685

PRODUITS				
	Compte financier 2023	BR1 / 2024	BR2 / 2024	
Subventions de l'État	171 879 227	169 043 818	169 504 223	
Autres subventions	6 284 152	17 554 368	16 609 312	
Fiscale affectée	1 544 939	1 500 000	1 829 786	
Autres produits	25 999 128	36 187 070	36 918 617	
TOTAL DES PRODUITS (2)	205 707 446	224 285 256	224 861 937	
Résultat : déficit (4) = (1) - (2)	7 247 518	10 436 146	8 288 729	
TOTAL ÉQUILIBRÉ du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	212 954 964	234 721 402	233 150 667	

RESSOURCES				
	Compte financier 2023	BR1 / 2024	BR2 / 2024	
Capacité d'autofinancement*	-	-	-	
Financement de l'actif par l'État	12 938 047	8 551 243	6 175 077	
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	1 980 801	19 475 066	19 878 744	
Autres ressources (corrections capitaux propres)	8 800	-	-	
Corrections capitaux propres	3 457 943	-	-	
Augmentation des dettes financières	-	-	-	
TOTAL DES RESSOURCES (6)	18 385 591	28 026 309	26 053 821	
PRÉLÈVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	9 322 367	19 711 831	15 947 375	

Charges de personnel sur produits encaissables (côté 2025)
79%

Jours de FdR/CP hors Investissement (côté 2025)
7,4
Jours de trésorerie /CP hors Investissement (côté 2025)

POUR INFORMATION DE L'ORGANISME DELIBERANT

Tableau 7 - Plan de Trésorerie

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
ENGAGEMENTS	38 558 252	69 079 325	54 079 724	39 823 477	64 841 541	52 287 194	35 208 124	74 266 610	51 693 048	29 954 541	10 311 329	2 813 884	218 461 937
Recettes budgétaires affectées	-	43 534 220	2 741 117	44 368 329	3 666 771	2 759 403	61 936 680	2 742 119	6 974 025	6 908 370	10 742 119	32 108 695	32 108 695
Subvention pour charges de service public	-	41 805 893	-	41 578 058	-	478 732	59 864 403	-	-	-	-	-	160 093 572
Autres financements de l'Etat	-	10 000	-	65 000	-	-	19 569	-	-	-	-	-	410 651
Frais de affectés	-	-	-	-	-	-	-	-	231 907	166 252	-	-	1 829 786
Autres financements publics	-	281 432	1 699 198	458 938	-	1 200 000	2 500 000	146 049	1 853 951	1 853 951	6 888 168	4 888 168	16 609 312
Recettes budgétaires affectées	-	1 586 894	976 919	1 300 664	-	1 680 671	1 303 941	2 888 168	4 888 168	4 888 168	2 250 000	6 175 072	26 053 421
Recettes budgétaires affectées	-	-	-	-	112 600	-	-	-	-	-	-	-	112 600
Financements de l'Etat directs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3 250 000	-	19 878 744
Autres financements publics affectés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes propres flechées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : engagements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : engagements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Depôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers	45 127 966	41 749 647	1 157 618	149 128	1 437 468	995 933	10 899 697	2 391 451	615 400	1 795 549	1 120 000	300 865	21 158 753
TVA encasée	-	29 265	11 403	21 557	72 658	26 775	1 10 476	81 451	100 000	45 549	100 000	100 865	700 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers :	-	-	-	128 800	2 396	193 200	1 800 205	20 000	20 000	200 000	20 000	200 000	2 575 882
engagements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres engagements d'opérations gérées en compte de tiers	45 127 966	41 749 647	1 134 934	1 229	1 362 414	1 215 908	8 989 016	2 300 000	735 400	1 500 000	1 000 000	1 000 000	17 882 881
ATOTAL	45 127 966	1 784 572	3 898 736	44 517 458	5 156 239	1 763 470	72 856 557	5 323 570	6 358 625	8 653 919	15 112 119	55 101 291	268 674 522
DECAISSEMENTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements hors recettes flechées	13 538 001	16 268 114	18 417 229	18 304 339	17 274 877	17 602 470	4 937 419	24 832 280	24 832 280	24 832 280	24 832 280	24 832 280	239 203 851
Personnel	13 538 001	13 969 810	14 072 615	14 347 284	15 193 400	14 128 006	5 070 660	16 743 962	16 743 962	16 743 962	16 743 962	16 743 962	160 575 487
Fonctionnement	-	1 295 726	2 382 643	3 832 851	1 658 523	2 880 307	3 626 127	6 592 748	6 592 748	6 592 748	6 592 748	6 592 748	49 139 977
Investissement	-	502 568	1 426 972	4 222 704	4 222 954	593 756	2 401 582	1 405 570	1 405 570	1 405 570	1 405 570	1 405 570	11 488 387
Depenses sur recettes flechées	29 367	357 080	114 943	1 010 650	148 103	75 428	12 135 962	2 844 851	2 844 851	2 844 851	2 844 851	2 944 851	28 655 800
Personnel	29 367	35 772	35 017	35 034	35 017	37 516	19 831	69 875	69 875	69 875	69 875	69 875	558 000
Fonctionnement	-	256 757	79 500	8 395	2 226	37 913	12 861 131	2 637 792	2 637 792	2 637 792	2 637 792	2 637 792	1 726 520
Investissement	-	74 551	2 974	946 691	110 958	37 913	2 611 185	2 611 185	2 611 185	2 611 185	2 611 185	2 611 185	26 371 280
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : remboursements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : remboursements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Depôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers	1 048 525	140 355	223 055	84 639	127 850	1 164 887	16 654 936	120 000	320 000	520 000	460 000	660 085	21 524 333
TVA décaissée	-	71 069	77 627	60 270	61 211	112 765	1 42 303	1 20 000	150 000	250 000	200 000	254 755	1 500 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
décaissements	-	49 000	35 481	24 000	17 800	1 011 365	972 423	100 000	100 000	200 000	190 000	335 340	1 955 400
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers	1 048 525	20 286	109 947	369	48 839	40 756	15 540 210	27 847 132	28 047 132	28 247 132	28 247 132	28 437 217	17 088 933
B TOTAL	14 615 882	16 775 174	18 454 982	19 399 393	17 550 586	18 842 540	33 278 072	27 847 132	28 047 132	28 247 132	28 247 132	28 437 217	280 383 984
(2) SOLDE DU MOIS = A-B	30 513 073	14 299 601	10 455 247	25 118 065	12 354 347	17 029 070	39 058 486	22 572 562	21 238 506	19 643 213	13 125 013	26 664 024	188 278 133
SOLDE CUMULE (1) x (2)	69 079 325	54 079 724	39 233 477	64 841 541	52 287 194	35 208 124	74 266 610	51 693 048	29 954 541	10 311 329	2 813 884	23 890 390	2 813 884

dont niveau final de la Trésorerie flechée
dont niveau final de la Trésorerie non flechée

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

	2024 et antérieures non dénouées	Prévision 2025	Prévision 2026
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice	1 430 945		
Recettes fléchées	26 053 821	-	-
Financements de l'État fléchés	6 175 077		
Autres financements publics fléchés	19 878 744		
Recettes propres fléchées	-	-	
Dépenses sur recettes fléchées	28 655 800	-	-
Personnel			
AE=CP	558 000		
Fonctionnement			
AE	1 726 520		
CP	1 726 520		
Investissement			
AE	27 506 163		
CP	26 371 280		
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	- 2 601 979	-	-

Tableau 9 - Tableau des opérations pluriannuelles

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération (HT)	Autorisations d'engagement					Credits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures à 2024	AE consommées au titre des années antérieures à 2024	Reportis ou Reprogrammations en 2025	AE nouvelles ouvertes en année 2025	Total des AE 2025	CP ouverts au titre des années antérieures à 2024	CP consommées au titre des années antérieures à 2024	Reportis ou Reprogrammations n 2025	CP nouveaux ouverts en année 2025	Total des CP 2025	Restes à engager en fin d'année 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2025 (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)=(1)+(2)+(4)	(9)=(2)+(4)+(5)+(7)				
Contrats ex-SAIC	23 737 714	23 737 714	17 750 052	-	1 374 000	1 374 000	22 363 424	15 816 532	-	1 374 000	1 374 000	4 613 662	1 933 520
Contrats UP-13	30 174 173	30 174 173	21 106 121	-	21 626 889	21 626 889	33 773 679	10 263 690	-	23 623 172	23 623 172	12 556 837	8 846 148
Contrats UNIF	4 388 746	4 388 746	2 824 969	-	1 410 428	1 410 428	3 782 274	1 626 439	-	347 363	347 363	153 349	2 956 321
TOTAL CONTRATS RECHERCHE	58 300 633	58 300 633	41 681 142	-	24 411 317	24 411 317	60 141 377	27 706 661	-	24 649 809	24 649 809	7 791 827	13 735 989
<i>Pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppe :</i>													
Sous-total personnel	17 358 639	17 358 639	9 481 063	-	508 460	508 460	10 432 129	9 481 177	-	508 460	508 460	1 389 116	114
Sous-total fonctionnement et intervention	14 590 150	14 590 150	9 727 512	-	1 962 481	1 962 481	13 677 923	7 568 793	-	204 690	204 690	2 900 157	3 916 510
Sous-total investissement	32 351 843	32 351 843	22 472 568	-	21 940 376	21 940 376	36 031 324	10 656 690	-	23 936 659	23 936 659	12 061 100	9 819 594

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encasements au titre des années	Encasements prévus en 2025	Restes à encasser
	(1)	(10)	(11)=(1)-(10)	(12)	(13)	(14)=(11)-(12)+(13)
Contrats ex-SAIC	23 737 714	19 305 884	4 431 830	12 176 950	212 211	7 957 331
Contrats UP-13	30 174 173	7 028 991	23 145 222	7 645 528	21 888 356	6 388 662
Contrats UNIF	4 388 746	1 184 315	3 204 431	4 279 848	-	1 075 417
TOTAL CONTRATS RECHERCHE	58 300 633	27 519 150	30 781 483	24 102 326	22 100 567	15 421 410

Tableau 9 - Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

A - Prévisions d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Coût total de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
			AE ouvertes en 2024 et ant.	AE consommées en 2024 et ant.	Reportis ou reprogrammations 2025	AE nouvelles ouvertes en 2025	Total des AE 2025	CP ouverts en 2024 et ant.	CP consommés en 2024 et ant.	Reportis ou reprogrammations 2025	CP nouveaux ouverts en 2025	Total des CP 2025	Restes à engager en 2026 et ult.	CP à payer en 2026 et ult. sur AE consommées en 2025
Contrats de recherche	Personnel	11 358 639	11 358 639	9 481 063	-	508 460	1 862 481	10 432 129	9 481 177	-	508 460	4 615 841	1 957 296	
	Fonctionnement et intervention	14 590 150	14 590 150	9 727 512	-	1 962 481	1 862 481	13 677 923	7 568 793	204 690	12 556 697	8 843 923		
	Investissement	32 351 843	32 351 843	22 472 568	-	21 940 376	21 940 376	36 031 324	10 656 690	23 936 659	153 349	2 956 321		
TOTAL CONTRATS RECHERCHE		58 300 633	58 300 633	41 681 142	-	24 411 317	24 411 317	60 141 377	27 706 661	24 649 809	- 7 787 507	13 757 540		

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Financement de l'opération	Prévisions 2025		Prévisions 2026 et suivantes			
			Encasements 2024 et ant.	Encasements prévus 2025	Encasements prévus 2026	Encasements prévus 2027	Encasements prévus 2028	
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	11 131 547	8 944 833	5 479 876	-	-	-	-
	Autres financements publics	19 522 760	13 015 332	16 620 691	-	-	-	-
	Autres financements	127 176	2 142 161	-	-	-	-	-
TOTAL CONTRATS RECHERCHE		30 781 483	24 102 326	22 100 567	-	-	-	-

BR2 2024 consolidé

Les membres du conseil d'administration approuvent les autorisations budgétaires de Université Sorbonne Paris Nord – budget consolidé

2186 ETPPT dont :
1999 ETPPT sous plafond
187 ETPPT hors plafond

271 229 426 € d'autorisations d'engagement dont :
171 594 170 € en personnel
56 841 675 € en fonctionnement
42 793 580 € en investissement

260 463 134 € de crédits de paiement dont :
171 594 170 € en personnel
50 956 496 € en fonctionnement
37 912 467 € en investissement

- 244 515 759 € de prévisions de recettes
15 947 375 € de solde budgétaire

Le conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires suivantes :

- 15 954 327 € de variation de trésorerie
- 8 288 729 € de résultat patrimonial
- 4 088 729 € d'insuffisance d'autofinancement
- 15 947 375 € de variation de fonds de roulement

POINT N°6 : Approbation du Budget Rectificatif 2 de la Fondation USPN

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,
- Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration approuvent les autorisations budgétaires de Université Sorbonne Paris Nord – Fondation universitaire

292 650 € d'autorisations d'engagement dont :
105 000 € en personnel
187 650 € en fonctionnement
- € en investissement

292 650 € de crédits de paiement dont :
105 000 € en personnel
187 650 € en fonctionnement
- € en investissement

320 000 € de prévisions de recettes
27 350 € de solde budgétaire

Le conseil d'administration approuve les prévisions financières suivantes :

27 350 € de variation de trésorerie
27 350 € de résultat patrimonial
27 350 € de capacité d'autofinancement
27 350 € de variation de fonds de roulement

Votants présents ou représentés : 23

Pour : 22

Abstention : 1

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'Université Sorbonne Paris Nord

Christophe Fouquere



Synthèse de la liasse budgétaire

Université Sorbonne Paris Nord – Fondation universitaire

Intitulé du tableau

Soumission au CA

1	Tableau des emplois	Pour vote
2	Tableau des autorisations budgétaires	Pour vote
3	Tableau des dépenses par destination et recettes par origine	Pour information
4	Tableau d'équilibre financier	Pour vote
5	Tableau des opérations pour compte de tiers	Pour information
6	Tableau de situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	Pour vote
7	Tableau présentant le plan de trésorerie	Pour information
8	Tableau des opérations liées aux recettes fléchées	Pour information
9	Tableau des opérations pluriannuelles	Pour vote
10	Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation	Pour information
11	Tableau de synthèse budgétaire et comptable	Pour information

Exercice précédent (dernier cofi voté)

2023

Exercice courant

2024

Exercice suivant (prochain BI)

2025

BR1 2024 Fondation

Tableau 2 - EPSCP Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

				Dépenses				Recettes				
Designation	Compte financier 2023		BI+BR1 / 2024		BR2 mesures nouvelles		BI+BR1+BR2 / 2024		Compte financier 2023	BI+BR1+BR2 / 2024	Designation	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	48 509	48 509	105 000	105 000			105 000	105 000	130 000	320 000	Recettes globalisées	
dont contributions employeur au CAS Pension										-	Subvention pour charges de service public	
Fonctionnement			15 968	215 000	215 000	- 27 350	- 27 350	187 650	187 650	-	Autres financements de l'Etat	
Investissement										-	Fiscalité affectée : CVEC	
Dépenses sur recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	130 000	Autres financements publics	
Personnel										170 000	Recettes propres	
Fonctionnement											Recettes fléchées	
Investissement											Financements de l'Etat fléchés	
TOTAL DES DÉPENSES	48 509	64 477	320 000	320 000	- 27 350	- 27 350	292 650	292 650	130 000	320 000	TOTAL DES RECETTES	
											Autres financements publics fléchés	
											Recettes propres fléchées	
Solde budgétaire (excédent)		65 523										Solde budgétaire (déficit)

Tableau 3 - Dépenses par destination et recettes par origine

Budget	Dépenses de l'organisme								Total
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total		
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP		
Formation initiale et continue	0	0	0	0	0	0	0	0	
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence								0	
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master								0	
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat								0	
D105 - Bibliothèques et documentation								0	
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé								0	
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies								0	
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur								0	
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								0	
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, univers & environnement								0	
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société								0	
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale								0	
D113 - Diffusion des savoirs et musées								0	
D114 - Immobilier								0	
D115 - Pilotage et support	105 000	35 000	35 000					140 000	
Étudiants	0	152 650	152 650	0	0			152 650	
D201 - Aides directes aux étudiants		152 650	152 650					152 650	
D202 - Aides indirectes								0	
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives								0	
Total	105 000	187 650	187 650	0	0	292 650	292 650	292 650	
SOLDE BUDGÉTAIRE (Excédent)									
27 350									

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes globalisées				Recettes de l'organisme				Total
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'État	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes globalisées		Recettes fléchées		
					Recettes propres	Financements de l'État fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	-								-
Droits d'inscription									-
Formation continue, diplômes propres et VAE									-
Taxe d'apprentissage									-
Contrats et prestations de recherche hors ANR									-
Valorisation									-
ANR investissements d'avenir									-
ANR hors investissements d'avenir									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région									-
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				150 000					150 000
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres									-
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs						170 000			170 000
Autres recettes									-
Total	-	-	-	150 000	170 000	170 000	-	-	320 000
SOLDE BUDGÉTAIRE (Déficit)									
320 000									

Tableau 6 - Situation patrimoniale

Compte de résultat prévisionnel			
CHARGES	Compte financier 2023	BI+BR1 / 2024	BI+BR1+BR2 /
Personnel	74 520	105 000	105 000
<i>dont charges de pensions civiles*</i>			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	15 968	215 000	187 650
TOTAL DES CHARGES (1)	90 488	320 000	292 650
Résultat : bénéfice (3) = (2) - (1)	39 512	-	27 350
TOTAL ÉQUILIBRÉ du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	130 000	320 000	320 000

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'auto-financement (CAF)			
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (4))	Compte financier 2023	BI+BR1 / 2024	BI+BR1+BR2 /
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	39 512	-	27 350
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice			
= CAF ou IAF*	39 512	-	27 350

* capacité d'auto-financement ou insuffisance d'auto-financement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés			
EMPLOIS	Compte financier 2023	BI+BR1 / 2024	BI+BR1+BR2 /
Insuffisance d'auto-financement*	-	-	-
Investissements			
Remboursement des dettes financières	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	-	-	-
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	39 512	-	27 350

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

Variation	Compte financier 2023	BI+BR1 / 2024	BI+BR1+BR2 /
FONDS DE ROULEMENT	- 118 597	-	27 350
BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	90 676	-	27 350
TRÉSORERIE	27 921	-	27 350
<i>Niveau final</i>			
FONDS DE ROULEMENT	282 478	282 478	309 828
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	196 639	196 639	196 639
TRÉSORERIE	267 191	267 191	294 541

PRODUITS			
	Compte financier 2023	BI+BR1 / 2024	BI+BR1+BR2 /
Subventions de l'État			150 000
Autres subventions		-	
Fiscalité affectée	130 000	320 000	170 000
Autres produits	130 000	320 000	320 000
TOTAL DES PRODUITS (2)	130 000	320 000	320 000
Résultat : déficit (4) = (1) - (2)	-	-	-
TOTAL ÉQUILIBRÉ du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	130 000	320 000	320 000

RESSOURCES			
	Compte financier 2023	BI+BR1 / 2024	BR2 / 2024
Capacité d'auto-financement*	39 512	-	27 350
Financement de l'actif par l'État			
Financement de l'actif par des tiers autres que l'État			
Autres ressources (corrections capitaux propres)			
Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES RESSOURCES (6)	39 512	-	27 350
PRÉLÈVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	-	-	-

Tableau 7 - Plan de Trésorerie

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
ENCAISSEMENTS	(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	267 191	248 691	540 191	531 691	493 191	464 691	436 191	417 191	408 191	379 779	351 366	322 954
Recettes budgétaires globalisées	-	320 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	320 000
Subvention pour charges de service public													320 000
Autres financements de l'Etat													-
Fiscalité affectée : CVEC		150 000											150 000
Autres financements publics		170 000											170 000
Recettes propres													-
Recettes budgétaires flechées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'Etat flechés													-
Autres financements publics flechés													-
Recettes propres flechées													-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encaissements en capital													-
Prêts : encaissements en capital													-
Dépôts et cautionsnements													-
Opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TVA encaissée													-
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
Autres encaissements d'opérations gérées en compte de tiers													-
A TOTAL	-	320 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	320 000
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes flechées	18 500	28 500	8 500	38 500	28 500	28 500	19 000	9 000	28 413	28 413	28 413	28 413	292 650
Personnel	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500	8 500	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	105 000
Fonctionnement	10 000	20 000		30 000	20 000	20 000	10 000		19 413	19 413	19 413	19 413	187 650
Investissement													-
Depenses sur recettes flechées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Investissement													-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : remboursements en capital													-
Prêts : décaissements en capital													-
Dépôts et cautionsnements													-
Opérations gérées en compte de tiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TVA décaissée													-
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
Autres décaissements d'opérations gérées en compte de tiers													-
B. TOTAL	18 500	28 500	8 500	38 500	28 500	28 500	19 000	9 000	28 413	28 413	28 413	28 413	292 650
(2) SOLDE DU MOIS = A-B	18 500	291 500	8 500	38 500	28 500	28 500	19 000	9 000	28 413	28 413	28 413	28 413	27 350
SOLDE CUMULE (1) + (2)	248 691	540 191	531 691	493 191	464 691	436 191	417 191	408 191	379 779	351 366	322 954	294 541	

Tableau 8 - Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées

		2024 et antérieures non dénouées	Prévision 2025	Prévision 2026	Prévision 2027	Prévision 2028
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice			-	-	-	-
Recettes fléchées		-	-	-	-	-
	Financements de l'État fléchés					
	Autres financements publics fléchés					
	Recettes propres fléchées	-	-			
Dépenses sur recettes fléchées		-	-	-	-	-
	Personnel					
	AE=CP					
	Fonctionnement					
	AE					
	CP					
	Investissement					
	AE					
	CP					
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées		-	-	-	-	-

Etat néant

Tableau 9 - Tableau des opérations pluriannuelles

A - Dépenses

Contrats Fondation	Opérations	Montant de l'opération (HT) (1)	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				Restes		
			AE ouvertes au titre des années antérieures à 2024	AE consommées au titre des années antérieures à 2024 (2)	Reports ou Reprogrammations en 2025	AE nouvelles ouvertes en année 2025 (3)	Total des AE 2025 (4)	CP ouverts au titre des années antérieures à 2024	CP consommés au titre des années antérieures à 2024 (5)	Reports ou Reprogrammations n 2025	CP nouveaux ouverts en année 2025 (6)	Total des CP 2025 (7)	Restes à engager en fin d'année 2025 (AE) (8)=(1)-(2)+(4)
TOTAL CONTRATS		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

B - Recettes

Contrats Fondation	Opérations	Montant de l'opération (1)	Prélèvement sur la trésorerie (10)	Financements extérieurs			Restes à encaisser (14)=(11)-(12)+(13)
				Montant (11)=(1)-(10)	Encasements au titre des années (12)	Encasements prévus en 2025 (13)	
TOTAL CONTRATS		-	-	-	-	-	-

Etat néant

Tableau 9 - Tableau des opérations pluriannuelles

A - Dépenses

Contrats Fondation	Opérations	Montant de l'opération (H1)	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				Restes			
			AE ouvertes au titre des années antérieures à 2024	AE consommées au titre des années antérieures à 2024	Reports ou Reprogrammations en 2025	AE nouvelles ouvertes en année 2025	Total des AE 2025	CP ouverts au titre des années antérieures à 2024	CP consommés au titre des années antérieures à 2024	Reports ou Reprogrammations n 2025	CP nouveaux ouverts en année 2025	Total des CP 2025	Restes à engager en fin d'année 2025 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2025 (CP)
		(1)		(2)		(3)	(4)		(5)		(6)	(7)	(8)=(1)-(2)-(4)	(9)=(2)+(4)-(5)-(7)
Contrats Fondation		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL CONTRATS		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

B - Recettes

Contrats Fondation	Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			Restes à encaisser
				Montant	Encasements au titre des années	Encasements prévus en 2025	
		(1)	(10)	(11)=(1)-(10)	(12)	(13)	(14)=(11)+(12)-(13)
Contrats Fondation		-	-	-	-	-	-
TOTAL CONTRATS		-	-	-	-	-	-

Etat néant

BR1 2024 Fondation

Les membres du conseil d'administration approuvent les autorisations budgétaires de Université Sorbonne Paris Nord – Fondation universitaire

292 650 € d'autorisations d'engagement dont :

105 000 € en personnel

187 650 € en fonctionnement

- € en investissement

292 650 € de crédits de paiement dont :

105 000 € en personnel

187 650 € en fonctionnement

- € en investissement

320 000 € de prévisions de recettes

27 350 € de solde budgétaire

Le conseil d'administration approuve les prévisions budgétaires suivantes :

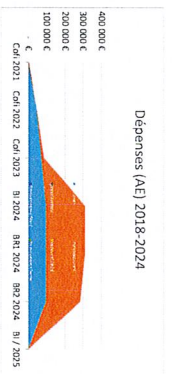
27 350 € de variation de trésorerie

27 350 € de résultat patrimonial

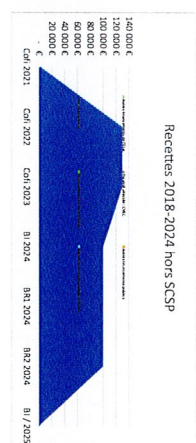
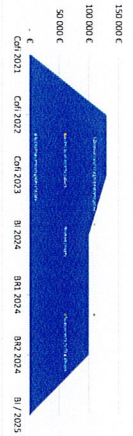
27 350 € de capacité d'autofinancement

27 350 € de variation de fonds de roulement

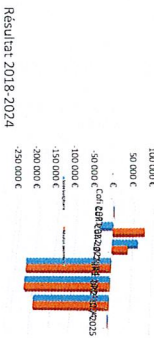
	Cdf/2021	Cdf/2022	Cdf/2023	Bi/2024	Bri/2024	Bri/2024	Bri/2024	Bi/2025
Evolution autorisations budgétaires - AE								
Personnel	65 €	48 509 €	74 520 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Forfaitement	3 448 €	- €	15 968 €	215 000 €	215 000 €	188 000 €	188 000 €	188 000 €
Investissement								
Personnel Hebra								
Forcément Hebra								
Investissement Hebra								
Investissement Hebra								



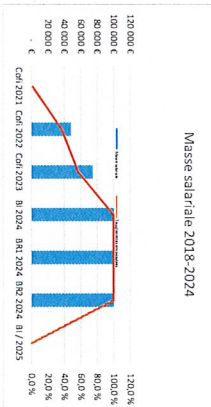
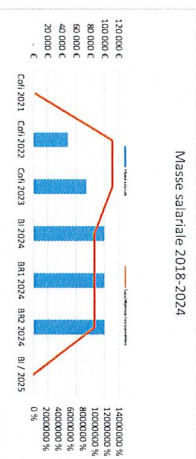
	Cdf/2021	Cdf/2022	Cdf/2023	Bi/2024	Bri/2024	Bri/2024	Bri/2024	Bi/2025
Recettes								
Subvention pour charges de service public								
Autres financements de l'Etat								
Fiscabilité affectée - CVEC								
Autres financements publics	3 513 €	130 000 €	130 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Finances propres de l'Etat Hebra								
Autres financements publics Hebra								
Recettes propres Hebra								



	Cdf/2021	Cdf/2022	Cdf/2023	Bi/2024	Bri/2024	Bri/2024	Bri/2024	Bi/2025
Solde budgétaire	- €	31 637 €	65 523 €	215 000 €	215 000 €	188 000 €	188 000 €	188 000 €
Résultat patrimonial	- €	81 491 €	39 512 €	215 000 €	215 000 €	188 000 €	188 000 €	188 000 €

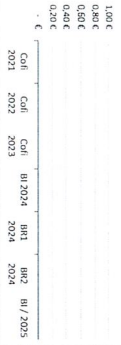


	Cdf/2021	Cdf/2022	Cdf/2023	Bi/2024	Bri/2024	Bri/2024	Bri/2024	Bi/2025
Evolution masse salariale								
Masse salariale	65 €	48 509 €	74 520 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Dépenses pour invest	0 €	0 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €	1 €
Traudépenses fonctionnement	3 513 €	130 000 €	130 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Recettes encaissables	1,8 %	37,3 %	57,3 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Traudépenses encasables								



	Cdf/2021	Cdf/2022	Cdf/2023	Bi/2024	Bri/2024	Bri/2024	Bri/2024	Bi/2025
Investissements								
CP section en capital								

Investissements 2018-2024



POINT N°7 : Approbation de la modification des statuts du Conseil culturel

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,
- Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de l'Université Paris XIII, dénommée Sorbonne Paris Nord approuvent les statuts du Conseil culturel tels que présentés dans le document annexé à cette délibération.

Votants présents ou représentés : 23

Pour : 23

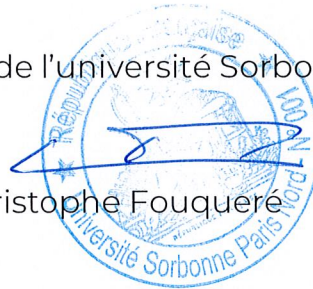
Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'université Sorbonne Paris Nord

Christophe Fouquere



Statuts du Service Culturel

Article 1er : Objet - Dénomination

Le service culturel de l'Université Sorbonne Paris Nord est rattaché à la Direction de la Vie Universitaire.

Le service culturel participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique culturelle et artistique de l'université. Il organise des actions destinées aux étudiants et proposées à l'ensemble des personnels de l'université ainsi qu'à un public extérieur à l'établissement.

Le service culturel a pour vocation de promouvoir la culture et les arts au sein de la communauté universitaire et dans son éco-système.

Il constitue un levier de développement des pratiques et initiatives dans les domaines de la formation, de la recherche, de la création et de la diffusion des productions et des événements.

Le service culturel programme toute l'année des événements et ateliers culturels, en partenariat avec les différentes composantes universitaires et associations étudiantes, ainsi qu'avec les partenaires.

Associant le monde universitaire et les institutions et associations culturelles locales, le service culturel est force de proposition pour ouvrir la politique culturelle de l'Université sur la cité et sur le monde.

Article 2 : Missions du service

Le service culturel participe à l'élaboration de la stratégie culturelle de l'établissement et la met en œuvre.

- Favoriser l'accès à la culture et à l'art dans l'ensemble des domaines culturels et artistiques ;
- Développer les pratiques culturelles et artistiques encadrées des étudiants ;
- Soutenir les pratiques culturelles et artistiques autonomes de la communauté universitaire ;
- Favoriser la présence des artistes dans l'université ;
- Développer des partenariats avec les acteurs culturels et artistiques ;
- Participer à l'offre de formation et à la politique de recherche de l'université ;
- Assurer la production et la diffusion de manifestations culturelles et artistiques ;
- Valoriser le patrimoine architectural, artistique et paysager du campus ;
- Renforcer les échanges entre l'université et son territoire ;
- Promouvoir, encadrer et soutenir l'animation du campus en coordonnant les projets étudiants et/ou associatifs ainsi que les actions en faveur des étudiant·e·s en lien avec les autres services de l'université.

Article 3 : Moyens

Pour assurer ses missions, le service dispose de moyens provenant de l'Université (personnel·le·s, crédits, locaux) et de tout apport généré par ses activités.

Pour mener à bien ses activités, le service a la gestion des espaces et locaux qui lui sont attribués et qui sont précisés dans son règlement intérieur.

Le service culturel se verra attribuer une part de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : il pourra ainsi assurer les missions de l'établissement en matière d'éducation culturelle et artistique, d'animation du campus et d'accompagnement de la vie associative étudiante.

Article 4 : Fonctionnement

Le service culturel est dirigé par un chef de service assisté d'un conseil culturel.

Article 5 : Missions du chef de service

Le chef de service culturel :

- Met en œuvre la politique culturelle de l'établissement et les missions du service ;
- Dirige le service et les personnels qui y sont affectés ;
- Élabore et exécute le budget du service ;
- Élabore les statuts et le règlement intérieur du service ;
- Prépare les délibérations du conseil culturel ;
- Gère les moyens humains et matériels du service ;
- Contribue au rapport annuel d'activité de l'établissement ;
- Rédige le rapport annuel d'activité du service qui est présenté au conseil culturel et au président de l'université.
- Est consulté et peut être entendu, à sa demande, par les instances délibérantes et consultatives de l'université, sur toute question concernant la mise en œuvre de la politique culturelle de l'établissement ;
- Peut représenter l'établissement auprès de ses partenaires culturels et des acteurs territoriaux, nationaux et internationaux.

Le chef de service est placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice de la Vie Universitaire.

Le chef de service peut recevoir des délégations.

Le chef de service est assisté d'une instance consultative nommé au conseil culturel.

Article 7 : Le conseil culturel

Le conseil culturel est présidé par le Président de l'université ou son représentant.

Le conseil culturel comprend en outre :

- Trois représentants étudiants inscrits à l'Université Sorbonne Paris Nord, choisis au sein des associations des 3 conseils centraux de l'université (CFVU, CR, CA) ;
- Le Vice-Président étudiant ;
- Un représentant des enseignants représentant chaque composante de l'université (UFR, Instituts et Ecoles) ;
- Un représentant de la bibliothèque universitaire ;
- Le Vice-Président Science avec et pour la Société ;
- Trois représentants BIATSS de services ou directions distinctes ;
- Le Directeur Régional ou territorialement compétent des affaires culturelles ou son

représentant ;

- Trois représentants des collectivités territoriales : Bobigny, Saint-Denis, Villetaneuse ;
- Le délégué régional académique à la recherche ou son adjoint ;
- Deux personnalités qualifiées désignées, en raison de leurs compétences, par le Président de l'Université sur proposition du chef de service, après avis des autres membres du conseil culturel (MC93, TGP, Canal 93...).

Le président, peut inviter à assister à ces séances toute personne dont la présence sera estimée utile.

La durée du mandat des membres du conseil culturel représentant les personnels et les personnalités extérieures est de quatre ans.

La durée du mandat des membres du conseil culturel représentant les usagers (étudiants) est de deux ans.

Les personnes siégeant en raison de leur qualité perdent automatiquement leur mandat de membre du conseil culturel lorsqu'ils cessent leur fonction.

Le chef de service assiste avec voix consultative aux séances du conseil.

Le conseil culturel se réunit au moins une fois par an.

Les votes s'effectuent à main levée.

Les délibérations et avis sont adoptés à la majorité simple des membres présents ou représentés.

En cas d'égalité des votes exprimés, le Président de séance a voix prépondérante.

Article 8 : Attributions du conseil culturel

Le conseil culturel élabore des propositions en ce qui concerne la politique culturelle et artistique.

Il adopte les statuts et le règlement intérieur du service.

Il peut être consulté par les instances délibérantes de l'université sur toutes les questions relevant de sa compétence.

Article 9 : Modification des statuts du service

Les statuts du service culturel sont adoptés et modifiés par le conseil culturel et approuvés par délibération du conseil d'administration de l'université.

Délibération n° 2024-105
Conseil d'administration
Séance du 18 octobre 2024

POINT N°8.1 : Approbation de la prolongation d'une bourse au mérite, école doctorale Galilée

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,
- Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Le conseil d'administration approuve la prolongation de l'attribution d'une « bourse au mérite » de l'école doctorale Galilée.

La bourse au mérite attribuée à un doctorant et approuvée par le Conseil d'administration du 15 décembre 2023 (délibération n°2023-120) pour une durée de 12 mois (début : 09/2023, fin : 08/2024), est prolongée de deux mois (début : 09/2024, fin : 10/2024).

Votants présents ou représentés : 23

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'université Sorbonne Paris Nord


Christophe Fouquère

POINT N°9.1 : Approbation des tarifs du DELF-DALF, diplômes en langue française

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,
- Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de l'université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord approuvent les tarifs du DELF et du DALF.

DELF A1 : 100 euros
DELF A2 : 125 euros
DELF B1 : 140 euros
DELF B2 : 165 euros.
DALF C1 : 205 euros
DALF C2 : 205 euros

Votants présents ou représentés : 23

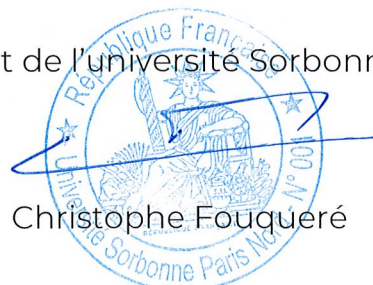
Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'université Sorbonne Paris Nord



Christophe Fouqueré

POINT N° 9.2 : Approbation des capacités d'accueil Parcoursup et des commissions d'examen des vœux

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,
- Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de l'université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord approuvent les capacités d'accueil Parcoursup et des commissions d'examen des vœux pour la rentrée universitaire 2025-2026 telles que mentionnées dans le document annexé à cette délibération.

Votants présents ou représentés : 23

Pour : 19

Abstention : 2

Contre : 2

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'université Sorbonne Paris Nord


Christophe Fouqueré



**Université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord
Données Plateforme "Parcoursup" - Rentrée 2025-2026**

OFFRE DE FORMATION 2025-2026	DTU DU IUT	Nbre de places en 2024/2025	Capacité en 2024	Nbre de places en 2025/2026	Capacité Parcoursup à paramétrer en 2025/2026 (vse entrants, vso int et ext)	Capacité Totale	Membres de la Commission d'examen des vso	Responsable de la tenue et de l'administration de la commission d'examen des vso	Attendus locaux (attachés)	Objectifs généraux d'appréciation des dossiers
Carrières juridiques	RECONSTRUCTION	5	140	5	140	140	Directeur IUT, Chef de département, Directeur d'études	<p>COMPÉTENCES GÉNÉRALES</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une maîtrise de l'anglais permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adéquate, de comprendre un français écrit, de rédiger une lettre. Avoir une connaissance suffisante de deux langues vivantes dont l'anglais permettant de progresser pendant la formation - échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales. Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique au regard des problématiques politiques, économiques et sociales contemporaines. Être capable d'évaluer dans un environnement numérique et d'obtenir des connaissances de base en bureautique. Mettre en œuvre des techniques spatiales. Avoir un intérêt pour les situations professionnelles. Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème. Savoir mobiliser ses connaissances structurelles et adapter à une situation académique. <p>QUALITÉS HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une première expérience sur son projet professionnel. Avoir l'aptitude à travailler en groupe et à mener à bien les projets et les travaux pratiques. Avoir une motivation pour les sciences humaines et la motivation pour les matières relevant des problématiques économiques politiques et sociologiques. Savoir travailler et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour l'année de travail nécessaire à sa réussite en autonomie. 	Assiduité, Motivation, Régularité dans le travail	
Carrières juridiques (formation en apprentissage)	RECONSTRUCTION	2	52	2	52	52	Directeur IUT, Chef de département, Directeur d'études	<p>COMPÉTENCES GÉNÉRALES</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une maîtrise de l'anglais permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adéquate, de comprendre un français écrit, de rédiger une lettre. Avoir une connaissance suffisante de deux langues vivantes dont l'anglais permettant de progresser pendant la formation - échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales. Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique au regard des problématiques politiques, économiques et sociales contemporaines. Être capable d'évaluer dans un environnement numérique et d'obtenir des connaissances de base en bureautique. Mettre en œuvre des techniques spatiales. Avoir un intérêt pour les situations professionnelles. Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème. Savoir mobiliser ses connaissances structurelles et adapter à une situation académique. <p>QUALITÉS HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une première expérience sur son projet professionnel. Avoir l'aptitude à travailler en groupe et à mener à bien les projets et les travaux pratiques. Avoir une motivation pour les sciences humaines et la motivation pour les matières relevant des problématiques économiques politiques et sociologiques. Savoir travailler et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour l'année de travail nécessaire à sa réussite en autonomie. 	Assiduité, autonomie, motivation et régularité dans le travail	
Gestion des entreprises et des administrations	RECONSTRUCTION	5	140	5	140	140	Directeur IUT, Chef de département, Directeur d'études	<p>COMPÉTENCES GÉNÉRALES</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une maîtrise de l'anglais permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adéquate, de comprendre un français écrit, de rédiger une lettre. Avoir une connaissance suffisante de deux langues vivantes dont l'anglais permettant de progresser pendant la formation - échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales. Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique au regard des problématiques politiques, économiques et sociales contemporaines. Être capable d'évaluer dans un environnement numérique et d'obtenir des connaissances de base en bureautique. Mettre en œuvre des techniques spatiales. Avoir un intérêt pour les situations professionnelles. Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème. Savoir mobiliser ses connaissances structurelles et adapter à une situation académique. <p>QUALITÉS HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une première expérience sur son projet professionnel. Avoir l'aptitude à travailler en groupe et à mener à bien les projets et les travaux pratiques. Avoir une motivation pour les sciences humaines et la motivation pour les matières relevant des problématiques économiques politiques et sociologiques. Savoir travailler et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour l'année de travail nécessaire à sa réussite en autonomie. 	Assiduité, autonomie, motivation et régularité dans le travail	
Gestion des entreprises et des administrations (apprentissage)	RECONSTRUCTION	1	26	1	26	26	Directeur IUT, Chef de département, Directeur d'études	<p>COMPÉTENCES GÉNÉRALES</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une maîtrise de l'anglais permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adéquate, de comprendre un français écrit, de rédiger une lettre. Avoir une connaissance suffisante de deux langues vivantes dont l'anglais permettant de progresser pendant la formation - échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales. Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique au regard des problématiques politiques, économiques et sociales contemporaines. Être capable d'évaluer dans un environnement numérique et d'obtenir des connaissances de base en bureautique. Mettre en œuvre des techniques spatiales. Avoir un intérêt pour les situations professionnelles. Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème. Savoir mobiliser ses connaissances structurelles et adapter à une situation académique. <p>QUALITÉS HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une première expérience sur son projet professionnel. Avoir l'aptitude à travailler en groupe et à mener à bien les projets et les travaux pratiques. Avoir une motivation pour les sciences humaines et la motivation pour les matières relevant des problématiques économiques politiques et sociologiques. Savoir travailler et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour l'année de travail nécessaire à sa réussite en autonomie. 	Assiduité, autonomie, motivation et régularité dans le travail	
Généraliste et informatique industrielle	RECONSTRUCTION	4	100	4	100	104	Directeur IUT, Chef de département, Directeur d'études	<p>COMPÉTENCES GÉNÉRALES</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une maîtrise de l'anglais permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adéquate, de comprendre un français écrit, de rédiger une lettre. Avoir une connaissance suffisante de deux langues vivantes dont l'anglais permettant de progresser pendant la formation - échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales. Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique au regard des problématiques politiques, économiques et sociales contemporaines. Être capable d'évaluer dans un environnement numérique et d'obtenir des connaissances de base en bureautique. Mettre en œuvre des techniques spatiales. Avoir un intérêt pour les situations professionnelles. Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème. Savoir mobiliser ses connaissances structurelles et adapter à une situation académique. <p>QUALITÉS HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une première expérience sur son projet professionnel. Avoir l'aptitude à travailler en groupe et à mener à bien les projets et les travaux pratiques. Avoir une motivation pour les sciences humaines et la motivation pour les matières relevant des problématiques économiques politiques et sociologiques. Savoir travailler et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour l'année de travail nécessaire à sa réussite en autonomie. 	Assiduité, autonomie, motivation et régularité dans le travail	
Informatique	RECONSTRUCTION	4	104	4	104	104	Directeur IUT, Chef de département, Directeur d'études	<p>COMPÉTENCES GÉNÉRALES</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une maîtrise de l'anglais permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adéquate, de comprendre un français écrit, de rédiger une lettre. Avoir une connaissance suffisante de deux langues vivantes dont l'anglais permettant de progresser pendant la formation - échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales. Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique au regard des problématiques politiques, économiques et sociales contemporaines. Être capable d'évaluer dans un environnement numérique et d'obtenir des connaissances de base en bureautique. Mettre en œuvre des techniques spatiales. Avoir un intérêt pour les situations professionnelles. Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème. Savoir mobiliser ses connaissances structurelles et adapter à une situation académique. <p>QUALITÉS HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> Avoir une première expérience sur son projet professionnel. Avoir l'aptitude à travailler en groupe et à mener à bien les projets et les travaux pratiques. Avoir une motivation pour les sciences humaines et la motivation pour les matières relevant des problématiques économiques politiques et sociologiques. Savoir travailler et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour l'année de travail nécessaire à sa réussite en autonomie. 	Assiduité, autonomie, motivation et régularité dans le travail	

Université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord
Données Plateforme "Parcoursup" - Reentrée 2025-2026

OFFRE DE FORMATION 2025-2026	ETAT DE LA LICENCE	Capacité PARCOURSUP en 2024	Capacité Parcoursup à paramétrer en 2025 (neo entrants, neo int et ext)	Capacité Totale	Membres de la Commission d'examen des vœux	Responsable de la licence si différent du président de la commission d'examen des vœux	Attendus locaux (facultatif)	Critères généraux d'appréciation des dossiers
Administration économique et sociale	RECONDUCTION	250	180	240		Djamel Behadj		<p>Avis du conseil de classe, fiche avenir ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classement de la lycéenne ou du lycéen dans sa classe ; - Notes aux épreuves anticipées du baccalauréat de français ; - Résultats obtenus en 1ère et terminale en français, histoire/géo, mathématique et LV1, en LV2, en philosophie, en économie si ces matières ont été suivies en 1ère et terminale ; - Sera en outre valorisé le fait d'avoir suivi l'option LCA (langues et cultures d'Antiquité) en 1ère et l'option DGE/MC (droit et grands enjeux du monde contemporain) ou l'option Langue vivante étrangère en terminale.
Droit	RECONDUCTION	330	250	370	Présidente : Aurélie Levasseur Djamel Behadj Paul Chauvin Valérie Depaict Anne Fauchon	Valérie Depaict		<p>Les éléments pris en compte en fonction du parcours de la lycéenne ou du lycéen sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'avis du conseil de classe ; - Le classement de la lycéenne ou du lycéen dans sa classe ; - Les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat de français - Les résultats obtenus en français, histoire/géo, mathématique et LV1 en 1ère et en terminale ; en LV2 si la matière a été suivie en 1ère et en terminale ; en philosophie si la matière a été suivie en terminale ; en économie si la matière a été suivie en 1ère et en terminale ; - Sera en outre valorisé le fait d'avoir suivi : des cours de latin/grec en 1ère et en terminale ; des cours de LV2 ; le cours DGE/MC (droit et grands enjeux du monde contemporain) ; l'option sciences sociales et politiques.
LAS Droit option Santé	RECONDUCTION	30	30	30		Valérie Depaict		<p>Les éléments pris en compte en fonction du parcours de la lycéenne ou du lycéen sont : Avis du conseil de classe fiche avenir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classement de la lycéenne ou du lycéen dans sa classe ; - Notes aux épreuves anticipées du baccalauréat de français - Résultats obtenus en 1ère et terminale en français, histoire/géo, mathématique et LV1, en LV2, en philosophie, en économie si ces matières ont été suivies en 1ère et terminale - Sera en outre valorisé le fait d'avoir suivi : des cours de latin/grec en 1ère et terminale; des cours de LV2 ; le cours DGE/MC (droit et grands enjeux du monde contemporain) en terminale.
Science politique / Sociologie politique	RECONDUCTION	120	120	130		Marie Loison		<p>Les éléments pris en compte en fonction du parcours de la lycéenne ou du lycéen sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'avis du conseil de classe, la fiche avenir ; - Le classement de la lycéenne ou du lycéen dans sa classe ; - Les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat de français - Les résultats obtenus en français, histoire/géo, mathématique et LV1 en 1ère et en terminale ; en LV2 si la matière a été suivie en 1ère et en terminale ; en philosophie si la matière a été suivie en terminale ; en économie si la matière a été suivie en 1ère et en terminale ; - Sera en outre valorisé le fait d'avoir suivi : des cours de latin/grec en 1ère et en terminale ; des cours de LV2 ; l'option LCA (langues et cultures d'Antiquité) en 1ère et l'option DGE/MC (droit et grands enjeux du monde contemporain) en terminale.

**Université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord
Données Plateforme "Parcoursup" - Rentrée 2025-2026**

OFFRE DE FORMATION 2025-2026	L1/L2 DE LA LICENCE	Capacité PARCOURSUP en 2024	Capacité Parcoursup à paramétrer en 2025 (les entrants, les inf et ex)	Capacité Voeux	Membres de la Commission d'examen des voeux	Responsable de la licence à l'issue de la commission d'examen des voeux	Atteints licence (licenciés)	Critères généraux d'appréciation des dossiers
Informatique	RECONSTRUCTION	145	136	145	Président: Pierre FOUILLOUX Valérie BOUCARD			Spécialités de baccalauréat Notes de 1ère et terminales (ou études supérieures le cas échéant) dans les matières mathématiques et informatiques, comparées avec les notes min max et moyennes de la classe. Notes obtenues dans les autres matières en sciences ainsi qu'en français, comparées avec les notes min max et moyennes de la classe. Appréciations des enseignants de 1ère et terminale Notes obtenues aux épreuves du baccalauréat pour les étudiants en réorientation Fiche avenir Projet de formation et motivation cohérents avec le parcours
Double licence Informatique-Mathématiques	RECONSTRUCTION	45	45	50	Président: Pierre ROUSSELIN Benedicte HAAS			Spécialités de baccalauréat Notes de 1ère et terminales (ou études supérieures le cas échéant) dans les matières enseignées dans le parcours comparées avec les notes min max et moyennes de la classe. Appréciations des enseignants de 1ère et terminale Notes obtenues aux épreuves du baccalauréat pour les étudiants en réorientation Fiche avenir Projet de formation et motivation cohérents avec le parcours
Mathématiques	RECONSTRUCTION	170	135	170	Présidente: Benedicte HAAS Valérie BOUCARD Henry DE THELIN	Henry DE THELIN		Spécialités de baccalauréat Notes de 1ère et terminales dans les matières enseignées dans la mention de licence comparées avec les notes min max et moyennes de la classe. Appréciations des enseignants de 1ère et terminale Notes obtenues aux épreuves du baccalauréat pour les étudiants en réorientation Fiche avenir Projet de formation et motivation cohérents avec la mention de licence
Physique, chimie	RECONSTRUCTION	115	95	115	Président: Pablo FEDRI Valérie BOUCARD Alex LEMARCHAND			Spécialités de baccalauréat Notes de 1ère et terminales dans les matières enseignées dans la mention de licence comparées avec les notes min max et moyennes de la classe. Appréciations des enseignants de 1ère et terminale Notes obtenues aux épreuves du baccalauréat pour les étudiants en réorientation Fiche avenir Projet de formation et motivation cohérents avec la mention de licence
LAS Physique, Chimie option Saint	RECONSTRUCTION	15	15	15	Président: Pablo FEDRI Alex LEMARCHAND Alex LEMARCHAND			Spécialités de baccalauréat Notes de 1ère et terminales dans les matières enseignées dans la mention de licence comparées avec les notes min max et moyennes de la classe. Appréciations des enseignants de 1ère et terminale Notes obtenues aux épreuves du baccalauréat pour les étudiants en réorientation Fiche avenir Projet de formation et motivation cohérents avec la mention de licence
Science pour l'ingénieur	RECONSTRUCTION	92	75	92	Président: Sébastien CHENAS Alex LEMARCHAND Valérie BOUCARD			Spécialités de baccalauréat Notes de 1ère et terminales en mathématiques, physique ou physique-chimie et français (1ère) comparées avec les notes min max et moyennes de la classe. Appréciations des enseignants de 1ère et terminale Notes obtenues aux épreuves du baccalauréat (dans le cadre des étudiants en réorientation) Fiche avenir Projet de formation et motivation cohérents avec la mention de licence

**Université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord
Données Plateforme "Parcoursup" - Rentrée 2025-2026**

OFFRE DE FORMATION 2025-2026	ETAT DE LA LICENCE	Capacité PARCOURSUP en 2025	Capacité Parcoursup à paramétrer en 2025 (hors entrants, voir int et ext)	Capacité Totale	Membres de la Commission d'examen des vœux	Responsable de la licence (différent du président de la commission d'examen des vœux)	Attendus, licence (curriculum)	Critères généraux d'appréciation des dossiers
Géographie et enseignement	RECONDUCTION	55	55	55	Présidente : Corinne Luxembourg LEBEAU Boris, Fabien Roussel, Nasser Rabai	Corinne Luxembourg	Série du baccalauréat. Bons résultats à l'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat et en 1ère et terminale. Projet de formation et motivation cohérents avec la mention de licence Lettre de motivation Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère.	
Histoire	RECONDUCTION	90	80	80	Président : Sabine ARMANI, Olivier Marin Emilie Beck	Renee Thierry	Maîtrise de la langue française (orale et écrite). Bonne maîtrise de la lecture, de la réflexion, de la synthèse, de l'analyse, de l'argumentation. Disposer d'une culture générale satisfaisante (savants fondamentaux, bases chronologiques, connaissance des espaces géographiques et culturels)	
Double licence Histoire-Géographie	RECONDUCTION	25	20	20	Présidente : LEBEAU Boris, Olivier Marin	Renee Thierry	Série du baccalauréat. Bons résultats à l'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat et en 1ère et terminale. Projet de formation et motivation cohérents avec la mention de licence Lettre de motivation Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère.	
Lettres	RECONDUCTION	84	84	84	Présidente : Mathilde Leveque Anne Sinha, Pauline Haas	Anne Sinha Mathilde Leveque	• Notes obtenues dans les matières littéraires en Première et en Terminale • Notes obtenues dans les spécialités suivantes : Humanités, littérature et philosophie ; Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; Langues, littéraires et cultures étrangères ; Littérature, langues et culture de l'Antiquité ; Arts (Arts du cirque, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre) • Note des épreuves orales des concours de langues étrangères • Lettres de motivation • Moyenne générale obtenue en classes de Première et de Terminale	
Langues étrangères appliquées	RECONDUCTION	60	50	50	Président : ANTHONY SABER	ANTHONY SABER	Attendus nécessaires : Baccalauréat avec un bon niveau en anglais, en espagnol (et en français). Pratique de longue durée des deux langues (depuis le collège pour les neo-bacheliers) Attendus recommandés : Les étudiants qui souhaitent le niveau à la licence de Langues Étrangères Appliquées ont un baccalauréat général, purifié, technologique, avec un bon niveau à l'oral et à l'écrit en anglais et espagnol. Une bonne autonomie et une bonne capacité de travail, de même qu'un intérêt réel pour le monde de l'entreprise, le droit et l'économie, sont également requis.	
Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales / Anglais	RECONDUCTION	120	120	120	Présidente : FANG Louise Gregory Furmanak Mehdi Achbouche	Mehdi Achbouche	Disposer d'un très bon niveau (réadmissionnel qui permet d'argumenter un rajeunissement) • Disposer d'un très bon niveau en anglais (LV1) • Faire preuve de courtoisie intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (savoirs, savoir-faire, savoir-être) • Avoir un goût personnel pour la lecture en français et en langue étrangère • Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde • Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe	
Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales / Espagnol	FERMETURE DEFINITIVE				Président : Pierre FOURNIER Sara Caparotta		Attendus nécessaires pour les 2 langues: Avoir réussi l'espagnol et l'anglais de la seconde à la Terminale Notes de formation et motivation et copies antérieures du baccalauréat dans les matières enseignées dans la mention de licence Projet de formation et motivation cohérents avec la mention de licence Bonne maîtrise de l'expression écrite en français	
Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales / Espagnol et Arabe	FERMETURE DEFINITIVE							
Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales / Espagnol	RECONDUCTION	80	80	80	Président : PHILIPPE FRANCOISE Marie Eglantine, Juan Carlos Baco Soto	Lescaze Marie Eglantine	1 Moyenne en espagnol de 10/20 (avec 5 années au moins d'étude de l'espagnol) 2 Moyenne en français de 10/20 (avec 5 années au moins d'étude de français) 3 Très bon niveau de français 4 Culture historique et littéraire concernant l'Espagne et l'Amérique Latine 5 Culture générale satisfaisante 6 Lettres de motivation et projet certain pour le travail... 7 Copies antérieures de baccalauréat 8 On valorise enfin, dans une moindre mesure, la participation à des actions culturelles ou au service d'autrui	

Université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord
Données Plateforme "Parcoursup" - Rentrée 2025-2026

OFFRE DE FORMATION 2025-2026	ETAT DE LA LICENCE	Capacité PARCOURSUP en 2025	Capacité Parcoursup à paramétrer en 2025 (hors offres non UCL/EP)	Capacité Totale	Membres de la Commission d'examen des vœux*	Responsable de la licence si différent du président de la commission d'examen des vœux	Attendus, baccaux (scolarité)	Critères généraux d'appréciation des dossiers
Psychologie	RECONDUCTION	300	300	300	Présidentes : Hakima, Michèle, Claire, Nicole/Sibony, Stève, Bruno, Marie/ Bouvry, Michael, Chacron, Delphine, Perrat, Apicelle/David, Silane-Duvernoy, Alik, Séguenoit	Stève Buono (responsable de licence)/ Christine Arfoux (directrice département psychologie)	Attendus, baccaux (scolarité)	Critères généraux d'appréciation des dossiers Les critères généraux sont en lien avec avec les compétences et connaissances contenues dans les attendus nationaux de la formation de psychologie et dans le référentiel de la formation licence de psychologie. Les critères sont deux ordres : Critères qualitatifs : - maîtrise des notions de base - attestation de suivi de projet de réorientation pour les candidats concernés. - pour les candidats en reprise d'étude n'ayant pas de relevés de notes récents : formations probables, expériences probables, expériences comme le service civique, bénévolat, etc. Critères quantitatifs : - résultats aux épreuves antérieures du bac, notes de première et de terminale - résultats au baccalauréat pour les candidats un réorientation - résultats aux épreuves de concours pour les candidats concernés - notes au DAUJ pour les candidats concernés
Double licence Economie- Géographie	RECONDUCTION	14	14	14	Président : Liliana CANO Nasser Rebai Delphine David Paule Latrous	Liliana Cano Nasser Rebai	Attendus, baccaux (scolarité)	Critères généraux d'appréciation des dossiers Les attendus nationaux concernent le mention, l'économie et géographique de la licence sont pertinents pour cette licence. En particulier, il est attendu des candidats des baccaux notés dans les matières mobilisant des capacités réactionnelles, ainsi qu'en mathématiques. En particulier, les notes de 2 ^{ème} et de Terminale en SES et en histoire-géographie seront déterminantes, ainsi que la pertinence du projet professionnel et projet d'études pour l'intégration de la double licence. Il est également attendu des candidats une curiosité intellectuelle se manifestant par un intérêt pour la diversité des courants de pensée économique et les autres disciplines de sciences humaines et sociales et un intérêt pour les questions pratiques et sociales. Les candidats à la double licence doivent être en mesure de fournir un travail personnel et de consolidation important des savoirs vos en cours, la motivation et la capacité de travail sont des facteurs déterminants de la réussite dans le cursus. Lettre de recommandation fournie par un enseignant de SES ou d'histoire-géographie

**Université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord
Données Plateforme "Parcoursup" - Rentrée 2025-2026**

OFFRE DE FORMATION 2025-2026	LIBELLÉ DE LA LICENCE	Capacité PARCOURSUP en 2024	Capacité Parcoursup à paramétrer en 2025 (hors 105 et 104)	Capacité Totale	Membres de la Commission d'examen des vœux	Responsable de la licence si différent du président de la commission d'examen des vœux	Attendus, besoins (facultatif)	Critères généraux d'appréciation des dossiers
Double licence Droit-Économie	RECONDUCTION	32	32	35	Présidente : Marie EDITION-COLLINOT Membres : Delphine David Fairol Latrous Liliana CAMO	Nathalie Coultinet	Les attendus relatifs à la licence sont pertinents pour cette licence. En particulier, il est attendu des candidats des bonnes notes dans les matières mobilisant des capacités rédactionnelles, ainsi qu'en mathématiques. Il est également attendu des candidats une capacité intellectuelle se manifestant par un intérêt pour la diversité des courants de pensée économique et les autres disciplines de sciences humaines et sociales et un intérêt pour les questions politiques et sociales. Les candidats à la double-licence doivent être en mesure de fournir un travail personnel et de consolidation important des savoirs vus en cours; la motivation et la capacité de travail sont des facteurs déterminants de la réussite dans le cursus.	- Relevés de notes de première et terminale - Relevés de notes de bac de première - Fiche Avenir - Projet de formation motivé
Économie et gestion	RECONDUCTION	30	30	33	Présidente : Delphine David Membres : Nathalie Coultinet Fairol Latrous	Nathalie Coultinet	Les étudiants doivent avoir suivi la spécialité mathématiques jusqu'en terminale ou, à défaut, avoir suivi l'option mathématiques complémentaires. Ils doivent également avoir suivi la spécialité SES. Dans les deux cas, leur résultat dans la discipline doit démontrer l'acquisition des fondements. Tout étudiant titulaire d'un baccalauréat technologique ou professionnel se verra proposer le parcours accompagné.	- Bulletins de classe de première (3 trimestres) - Bulletins de classe de terminale (trimestres 1 et 2) - Résultats des épreuves anticipées de baccalauréat - Relevés de notes du baccalauréat - Relevés de notes du baccalauréat pour les reorientations
LAS Économie-Gestion option Saints	RECONDUCTION	30	30	30	Présidente : Nathalie COLTINET Membres : Delphine David Fairol Latrous	Nathalie Coultinet	Les étudiants doivent avoir suivi la spécialité mathématiques jusqu'en terminale ou, à défaut, avoir suivi l'option mathématiques complémentaires. Ils doivent également avoir suivi la spécialité SES ou la spécialité SES-ES. Le projet de formation doit être clairement fait apparaître la pertinence du choix du parcours LAS.	- Bulletins de classe de première (3 trimestres) - Bulletins de classe de terminale (trimestres 1 et 2) - Résultats des épreuves anticipées de baccalauréat - Adéquation entre la formation et le projet d'études mené - Relevés de notes du baccalauréat pour les reorientations
Économie et gestion/ parcours langues étrangères option Langues vivantes	RECONDUCTION	25	25	28	Président : Fairol Latrous Membres : Nathalie Coultinet Delphine David	Nathalie Coultinet	- bon niveau d'anglais LV1, très bon niveau d'anglais LV2 - disposer d'une autonomie linguistique (en anglais) satisfaisante dans la lecture et la compréhension de textes de niveau B2 au moins - avoir un esprit de synthèse - disposer d'un bagage culturel suffisant pour comprendre les thématiques abordées en cours, en particulier dans les enseignements linguistiques - disposer d'un intérêt réel pour la découverte de la langue cœrenne	- Bulletins de classe de première (3 trimestres) - Bulletins de classe de terminale (trimestres 1 et 2) - Résultats des épreuves anticipées de baccalauréat - Adéquation entre la formation et le projet d'études motivé de l'étève - CV

**Université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord
Données Plateforme "Parcoursup" - Retirée 2025-2026**

OFFRE DE FORMATION 2025-2026	LIVEL DE LA VUE	Capacité PARCOURSUP en 2024	Capacité Parcoursup à paramétrer en 2025 (inscriptions, non aff. et C.A)	Capacité Totale	Membres de la Commission d'examen des vœux	Responsable de la licence et président de la commission d'examen des vœux	Atouts du baccalauréat (scolaire)	Critères principaux d'appréciation des dossiers
DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles	RECONDUCTION	25	25	25	Président : Christophe Maletz Membres : Cecile Vallet, Patricia Prado, Boris Perez, Jean Sarrazin, Adhem Lamotte	Aurèle MAURICE	Attendu, attendu	<p>Critères principaux d'appréciation des dossiers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compétences dans le domaine de l'expression écrite et orale - Compétences dans le domaine scientifique - Niveau d'anglais - Niveau de connaissances collectives, spécialités ou observations - Niveau de connaissances de l'histoire de l'éducation - Niveau des méthodes de travail et de l'autonomie recherchées pour réussir des études universitaires en STAPS <p>Le DEUST AGAPEC est une formation sélective, avec une capacité d'accueil de 25 places par année. Les candidats doivent présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une expérience de pratique sportive et/ou artistique - Une connaissance du secteur et de ses métiers est vivement recommandée - L'Attestation de Formation aux Premiers Secours (PSC) au début de la formation est recommandée - Avoir un bon niveau de connaissances en anglais - Avoir un bon niveau de connaissances en français - Avoir un bon niveau de connaissances en mathématiques - Avoir un bon niveau de connaissances en sciences - Avoir un bon niveau de connaissances en philosophie - Avoir un bon niveau de connaissances en histoire - Avoir un bon niveau de connaissances en géographie - Avoir un bon niveau de connaissances en arts - Avoir un bon niveau de connaissances en langues - Avoir un bon niveau de connaissances en musique - Avoir un bon niveau de connaissances en danse - Avoir un bon niveau de connaissances en théâtre - Avoir un bon niveau de connaissances en cinéma - Avoir un bon niveau de connaissances en littérature - Avoir un bon niveau de connaissances en musique - Avoir un bon niveau de connaissances en danse - Avoir un bon niveau de connaissances en théâtre - Avoir un bon niveau de connaissances en cinéma - Avoir un bon niveau de connaissances en littérature <p>Le dossier candidat sera la base d'un entretien oral visant à vérifier les capacités et la motivation du candidat.</p>
DU Médecin de Famille et Préfectoral						Aurèle MAURICE		

Université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord
Données Platière - Parcoursup - Remise 2025-2026
DU DE SAINT-DENIS

OFFRE DE FORMATION 2025-2026	ETAT DU BUI	Nbre de places en 2024/2025	Capacité Platière en 2024	Nbre de places en 2025/2026	Capacité Parcoursup à partager en 2025/2026 (les entrants, les int et ext)	Capacité Totale	Membres de la Commission d'admission des vœux	Responsable de la commission si différent du président de la commission d'examen des vœux	Atouts locaux (atouts)	Critères généraux d'appréciation des dossiers
Sciences et Génie des Matériaux	RECONSTRUCTION	2	42	2	42	42	Philippe Djeima David Tingaud Florent Téard			
Sciences et Génie des Matériaux en apprentissage	RECONSTRUCTION	1	14	1	14	14	Philippe Djeima David Tingaud Florent Téard			
Génie Industriel et Maintenance	RECONSTRUCTION	2	52	2	52	52	Andrew Volynets Thomas Joseph			Résultat académique 20% / Compétences académiques etc 15% / Savoir-être 30% / Motivation 30% / Engagements 5%
Génie industriel et productique	RECONSTRUCTION	4	96	4	48	96	Mehdiamed Haboubi Emmanuel Fayolle Abdelmalik Bouhou			
Hygiène, Sécurité et Environnement	RECONSTRUCTION	2	56	2	56	56	Frédéric Bouhalwong (ESAS) ; Béatrice Hagège (MCF) ; Frédéric Schornstein (Pr)	Directrice des études de première année : Mme Béatrice Hagège		
Hygiène, Sécurité et Environnement en apprentissage	RECONSTRUCTION	1	24	1	24	24	Frédéric Bouhalwong (ESAS) ; Béatrice Hagège (MCF) ; Frédéric Schornstein (Pr)	Directrice des études de première année : Mme Béatrice Hagège		
Mémoires Physiques	RECONSTRUCTION	2	48	2	48	56	Jocelyn Achard et Isabelle Maurin			
Gestion des Entreprises et des Administrations	RECONSTRUCTION	6	176	5	140	140	Helène BREDA			
Gestion des Entreprises et des Administrations en apprentissage	RECONSTRUCTION	2	48	3	48	48	Helène BREDA			

Université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord
 Données Plateforme de Coursup - Rendu de 2025-2026
 IUT DE SAINT-DENIS

OFFRE DE FORMATION 2025-2026	ETAT DU IUT	Nbre de places en 2024/2025	Capacité PACESURSUP en 2024	Nbre de places en 2025/2026	Capacité Paresup à partir de 2025 (excluant, non lit et ex)	Capacité Totale	Membres de la Commission d'examen des vœux	Responsable de la différent de président de la commission d'examen des vœux	Attendus locaux (facultatif)	Critères généraux d'application des classes
Technique de Commercialisation	RECONSTRUCTION	6	186	6	186	186	Valérie BARRES			
Technique de Commercialisation en apprentissage	RECONSTRUCTION	1	24	1	24	24	Samir Fatmi			

POINT N° 9.3 : Examen des données obligatoires de la plateforme Mon Master, 2025/26

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,
- Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de l'université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord approuvent les données obligatoires de la plateforme Mon Master pour l'année 2025/2026 telles que présentées dans le document annexé à cette délibération.

- Les attendus (licences recommandées, critères de sélection, ...)
- Les capacités d'accueil globales (CAL)
- Les capacités offertes limitées (COL)
- La composition de la commission de recrutement

Votants présents ou représentés : 23

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'université Sorbonne Paris Nord


Christophe Fouqueré



POINT N° 9.4 : SMBH Approbation de la demande de répartition des places en médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie (MMOP) 2025/26

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,

Les membres du conseil d'administration de l'université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord approuvent la répartition des places selon les voies d'accès (PASS-LAS1-LAS2/3) pour 2025/2026.

	Médecine	Maïeutique	Pharmacie	Odontologie
PASS	65	4	28	7
LAS 1	68	6	10	3
LAS 2/3	66	4	20	5
<i>Passerelles (y compris auxiliaires médicaux)</i>	11	*	*	*
Médecins hors-UE	5	*	*	*
TOTAL	215	14	58	15

Votants présents ou représentés : 23

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'université Sorbonne Paris Nord



Christophe Fouqueré

POINT N° 9.5 : Approbation de la demande de renouvellement de DIU et DU

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,
- Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de l'université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord approuvent le renouvellement des DU et DIU suivants tels que présentés dans les documents annexés à cette délibération.

- DIU Pédagogie en sciences de la santé,
- DU Gérontologie,
- DIU Mécanique et techniques obstétricales,
- DU Soins infirmiers,
- DIU OHADA
- DU Droit et grande distribution

Votants présents ou représentés : 23

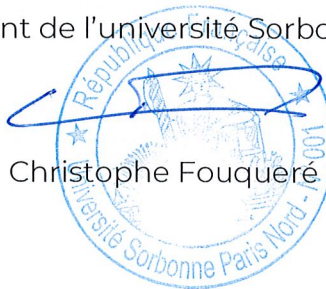
Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'université Sorbonne Paris Nord


Christophe Fouquere

POINT N° 9.6 : Approbation de la création du DU Thérapies Cognitives et Comportementales (TTC)

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,
- Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration de l'Université Paris XIII, dénommée Sorbonne Paris Nord approuvent la demande de l'UFR SMBH pour l'ouverture d'un DU Thérapies Cognitives et Comportementales.

Modalités pédagogiques :

Volume horaire : 84.5 H d'enseignement (enseignement théorique 45.5h, enseignement pratique 39H)

Durée de la formation 1 an

Effectif : 30 stagiaires maximum

Modalités financières :

Formation continue : droits d'inscription niveau master en fonction de l'arrêté ministériel - frais de formation 1300 euros

Votants présents ou représentés : 23

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'université Sorbonne Paris Nord



Christophe Fouqueré

POINT N° 9.7 : Approbation de la fermeture en 2025/26 de deux licences professionnelles et d'un groupe BUT 1

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,

Les membres du conseil d'administration de l'université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord, approuvent la fermeture en 2025/26 de :

- la licence professionnelle Métiers de la Gestion et de la Comptabilité (parcours Contrôle de Gestion) avec L'IFIAG au Maroc,
- la licence professionnelle Management et Gestion des Organisations (parcours Assistant Manager),

Les membres du conseil d'administration de l'université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord, approuve la suspension du :

- groupe de BUT 1 Gestion des Entreprises et Administrations (GEA) en apprentissage,

Votants présents ou représentés : 23


Pour : 21

Abstention : 1

Contre : 1

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'université Sorbonne Paris Nord



Christophe Fouqueré

POINT N° 9.8 : IG Approbation d'une demande d'ouverture de deux masters

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,
- Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de l'université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord approuvent la demande d'ouverture en apprentissage du Master Génie des Procédés (1^{er} et 2^{ème} année) et du Master Sciences et Génie des Matériaux parcours Ingénierie Biomédicale, Biomatériaux Biomolécules (2^{ème} année) tels que présentés dans le document annexé à cette délibération.

Votants présents ou représentés : 23

Pour : 23

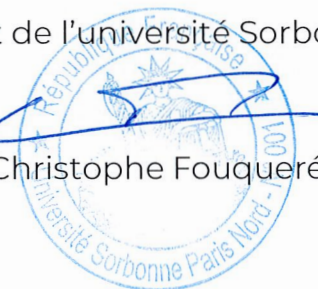
Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'université Sorbonne Paris Nord


Christophe Fouqueré



POINT N°9.9 : Approbation d'une demande d'exonération des frais d'inscription pour les élèves de l'école d'ingénieurs de 3^{ème} année en mobilité internationale

Visa :

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les statuts de l'Université Paris XIII, dénommée USPN,
- Vu les documents présentés au Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de l'université Paris XIII, dénommée Université Sorbonne Paris Nord approuvent l'exonération des frais d'inscription pour les étudiants ingénieurs en 3^{ème} année participant à un programme de mobilité internationale sur l'année universitaire 2024-2025.

Votants présents ou représentés : 23

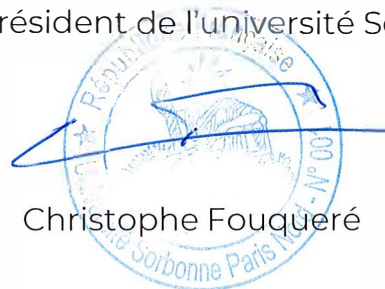
Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Le président de l'université Sorbonne Paris Nord



Christophe Fouqueré